

L'identité linguistique :
le cas des Alsaciens au XXI^e siècle

Noora Pohjalainen

Mémoire de master

Programme de master : Expertise en langues, Département de français

Institut de langues et de traduction

Faculté des Lettres

Université de Turku

Mai 2023

Turun yliopiston laatu järjestelmän mukaisesti tämän julkaisun alkuperäisyys on tarkastettu

Turnitin OriginalityCheck -järjestelmällä.

UNIVERSITÉ DE TURKU

Institution de langues et de traduction / Faculté des Lettres

Programme de master : Expertise en langues, Département de français

Noora Pohjalainen

L'identité linguistique : le cas des Alsaciens au XXI^e siècle

50 p. (19 p. d'annexes)

Notre étude porte sur l'identité linguistique des Alsaciens à travers leur utilisation des langues de la région, notamment le français, l'alsacien et l'allemand. Bien que la Constitution française ne reconnaisse qu'une seule langue nationale (Légifrance, 2009), la présence du plurilinguisme est importante en France. En Alsace, l'histoire a conduit à l'utilisation de ces trois langues et nous cherchons à comprendre comment elles influencent l'identité linguistique des locuteurs alsaciens.

Le cadre théorique de notre étude comporte deux parties. La première traite du plurilinguisme et la seconde se concentre sur l'identité, en explorant le lien étroit entre la langue et l'identité (Edwards, 2009a : 20 ; Joseph, 2004 : 3). Nous associons le plurilinguisme aux personnes qui utilisent plus de deux langues (Pavlenko, 2006 : 6). La langue est prise en compte comme un facteur clé du sentiment d'appartenance à une communauté linguistique et sociale (Edwards, 2009a : 21). Quant à l'identité, elle est considérée comme un élément flexible (Dervin, 2008 : 97), continu et progressif (Evans 2018 : 8 ; Hall, 1996 : 2 ; Lawler, 2014 : 10). L'identité linguistique d'un locuteur varie en fonction de l'utilisation des langues (Grosjean, 1998 : 132) et est liée aux pratiques plurilingues (Costa, 2021 : 167). Dans une région plurilingue comme l'Alsace, où les langues ont des statuts différents les uns des autres (Bothorel-Witz, 2008 : 43), la problématique du choix de la langue se pose.

Notre étude, réalisée au printemps 2023, a porté sur les réponses d'un questionnaire mené sur un échantillon de 28 participants, représentatif des personnes d'origine alsacienne, ainsi que sur les transcriptions de cinq entretiens individuels. Notre méthode d'analyse est qualitative et repose sur les deux thèmes principaux de l'étude : le plurilinguisme et l'identité linguistique.

Les résultats de l'analyse montrent que les Alsaciens de l'étude, qui sont pour la plupart plurilingues, s'identifient aux langues en fonction de leurs propres expériences avec une préférence pour l'alsacien, considéré comme une « langue de cœur ». L'alsacien est parlé avec fierté, bien que le statut des langues réduise leurs possibilités d'utilisation de la langue régionale, par exemple dans des situations officielles. En revanche, le français est souvent perçu comme une langue pratique et publique. Selon les réponses, l'allemand a reçu le moins d'attention en tant que langue d'identification et est plus utilisé dans la vie professionnelle des Alsaciens. Les résultats indiquent également que l'influence de la langue sur l'identité des Alsaciens est plus marquée lorsqu'ils se sentent appartenir aux communautés linguistiques alsacienne et française. Cette appartenance peut être renforcée par des activités et des loisirs tels que le théâtre alsacien.

Mots-clés : langue, langue régionale, dialecte, plurilinguisme, identité, identité linguistique, Alsace

Table des matières

1	Introduction	1
2	Les langues d'Alsace	4
2.1	La langue de la République	4
2.2	Les langues régionales en France	4
2.2.1	Qu'est-ce qu'une langue régionale ?.....	5
2.2.2	Les décisions linguistiques de la France : pour ou contre les langues régionales ?	6
2.3	La situation sociolinguistique en Alsace	6
2.3.1	La coexistence des langues en Alsace d'une perspective historique	7
2.3.2	L'alsacien : une langue régionale ou un dialecte ?	8
3	Langues et identité	10
3.1	Être plurilingue	10
3.1.1	Le plurilinguisme comme élément sociolinguistique	10
3.1.2	Le statut des langues dans les environnements plurilingues	11
3.2	L'identité linguistique dans un espace sociolinguistique	13
3.2.1	L'identité : sa construction et son fonctionnement	13
3.2.2	Les choix linguistiques conduisent à un sens de communauté linguistique	15
3.2.3	La langue fait partie de l'identité	16
4	Corpus et méthode d'analyse	19
4.1	Collecte de corpus	19
4.2	Profil des participants	21
4.3	Méthode d'analyse	22
4.3.1	Les langues utilisées par les participants	23
4.3.2	Le plurilinguisme des Alsaciens	23
4.3.3	L'identité linguistique des Alsaciens	24
5	Analyse et résultats	27
5.1	Les langues de la région	27
5.2	Le plurilinguisme et l'utilisation des langues en Alsace	30
5.2.1	Les langues du quotidien et du travail	30
5.2.2	Le plurilinguisme des Alsaciens	33
5.2.3	Le statut des langues en Alsace.....	34
5.3	L'identité linguistique des Alsaciens	36

5.3.1	La signification des langues de la région	36
5.3.2	La communauté linguistique.....	38
5.3.3	L'identification, l'image sociale et l'appartenance	40
6	Discussion et conclusion.....	43
6.1	Comment et dans quelles situations les Alsaciens utilisent les langues de la région ?	43
6.2	Comment les Alsaciens perçoivent-ils leur identité linguistique ?	44
	Bibliographie.....	47
	Webographie.....	50
	Annexes.....	i
	Annexe 1. Tableau récapitulatif des concepts pour l'identité.....	i
	Annexe 2. Questionnaire sur l'identité linguistique des Alsaciens.....	ii
	Annexe 3. Exemples de questions des entretiens.....	ix
	Annexe 4. Tableau des exemples sur l'identification, l'image sociale et l'appartenance.	x
	Annexe 4. Résumé en finnois – Suomenkielinen tiivistelmä	xii

Liste des figures

Figure 1.	Les langues régionales en France métropolitaine (Ministère de la Culture, 2023b).	5
Figure 2.	La carte linguistique de l'Alsace – les dialectes alémaniques et franciques (www3).	9
Figure 3.	Êtes-vous né(e) en Alsace ou votre famille est-elle alsacienne ?	28
Figure 4.	La répartition en pourcentage des participants par langues maternelles	29
Figure 5.	Les langues de la région utilisées par les Alsaciens.....	29
Figure 6.	L'utilisation des langues de la région dans un contexte quotidien.	30
Figure 7.	L'utilisation des langues de la région dans un contexte professionnel.	31
Figure 8.	Les communautés linguistiques des Alsaciens.....	38

Liste des tableaux

Tableau 1.	Le statut d'une langue.	12
Tableau 2.	L'identification, l'image sociale et l'appartenance dans l'identité linguistique.	18
Tableau 3.	La vue d'ensemble des données démographiques du questionnaire	21
Tableau 4.	L'identification, l' image sociale et l'appartenance dans l'analyse de l'identité linguistique.	26

1 Introduction

L'Alsace est une région de l'est de la France qui a alterné entre les pouvoirs français et allemand au cours de sa longue histoire. La région, qui se retrouve à l'intérieur des frontières de la France depuis 1945, est intéressante du point de vue linguistique, car la présence du français et de l'allemand a entraîné le développement d'une langue régionale, l'alsacien. Les rôles des langues dans la région ont varié au cours de l'histoire, façonnant l'utilisation de la langue dans différentes situations et l'identification à la langue. L'objectif de ce mémoire de master est de découvrir comment les langues sont présentes et utilisées en Alsace et de plus, d'explorer l'identité linguistique des Alsaciens. En faisant cela, nous souhaitons comprendre l'importance de la langue, qui est impliquée dans toute action, dans les activités des habitants de la région.

Pendant la réalisation de ce mémoire, durant l'année universitaire 2022–2023, nous sommes étudiante en échange Erasmus à l'Université de Strasbourg. Le choix notre destination s'est basé sur notre intérêt pour le plurilinguisme, qui se retrouve souvent dans des endroits frontaliers des pays (Cenoz, 2013 : 5). Vu que l'Alsace se situe à l'est de la France et partage également une frontière commune avec l'Allemagne et la Suisse, nous avons vu une opportunité à explorer la richesse linguistique de cette région. L'idée d'étudier l'identité linguistique des Alsaciens s'est développée au cours de notre premier semestre ici à Strasbourg, alors que nous apprenions à connaître la région et ses habitants, tout en suivant des cours sur l'Alsace offerts par l'Université de Strasbourg.

Ce mémoire met en lumière un sujet important et d'actualité : le statut des langues régionales en France au XXI^e siècle. La Constitution française ne reconnaît qu'une seule langue de la République, le français (Légifrance, 2009). L'un des effets de cet article de la Constitution est que le nombre de locuteurs de langues régionales en France est en baisse depuis longtemps. En 2012, 43 % des locuteurs alsaciens se déclaraient dialectophones (www1), ce qui signifie que ce chiffre a diminué de moitié en une centaine d'années. Même si l'alsacien a diminué en nombre de locuteurs au fil du temps et ne reçoit aucun soutien officiel (Bister-Broosen, 2002 : 98), il joue toujours un rôle important dans la région et est encore présent dans la vie privée des Alsaciens (Denis, 2003 : 363 ; Emig, 2011 : 197). Il existe également un certain nombre d'organisations dans la région qui visent à préserver la richesse plurilingue et culturelle de l'Alsace comme l'Alsace-Junge fers Elsässische¹, le Centre culturel alsacien², le Conseil culturel d'Alsace³ et l'Office pour la langue et les cultures

¹ L'Alsace-Junge fers Elsässische : <http://www.ajfe.fr/>

² Le Centre culturel alsacien : <https://centre-culturel-alsacien.alsace/>

³ Le Conseil culturel d'Alsace : <https://www.conseilculturel.alsace/>

d'Alsace et de Moselle⁴. À l'Université de Strasbourg, dans le département de dialectologie alsacienne et mosellane⁵, la langue, l'histoire et la culture de l'Alsace sont enseignées. Les changements les plus récents dans les attitudes à l'égard de la langue alsacienne et de sa place dans le monde scolaire ont eu lieu cette année. Quatre classes de maternelles commenceront l'enseignement immersif en alsacien dans des écoles publiques en Alsace à partir du septembre 2023 (Lemiesle, 2023). En plus de l'alsacien, l'allemand, qui a aussi été interprété comme une langue régionale de la France (Denis, 2003 : 364 ; Loyer, 2002 : 30), est encore largement présente dans la région au XXI^e siècle en raison de la proximité de l'Allemagne, de l'histoire de l'Alsace et de la similitude avec la langue alsacienne (Bothorel-Witz, 2008 : 48). La richesse linguistique de la région nous permet de réaliser notre propre étude dans le cadre sociolinguistique en étudiant différentes langues qui sont en contact les unes avec les autres (Spolsky, 2011 : 3).

En outre, nous examinons un autre sujet important, notamment l'utilisation des langues et l'identité linguistique des Alsaciens, comme l'indique le titre de notre mémoire. Les individus s'expriment à travers la langue et nous constatons que la langue et l'identité sont fortement liées (Joseph, 2004 : 13). Dans un espace sociolinguistique, la langue aide l'individu à développer un sentiment d'appartenance à une communauté sociale (Edwards, 2009 : 21) et dans cette étude, la langue est vue comme un élément social qui supporte l'identité. L'identité linguistique peut également varier en fonction de plusieurs phénomènes, tels que la connaissance et l'utilisation des langues par le locuteur (Grosjean, 1998 : 132). D'où l'importance de comprendre aussi le plurilinguisme et son impact sur l'identité. Pour réaliser notre étude, nous posons les questions de recherche suivantes :

QR1. Comment et dans quelles situations les Alsaciens utilisent les langues de la région ?

QR2. Comment les Alsaciens perçoivent-ils leur identité linguistique ?

Notre cadre théorique s'articule autour de deux thèmes principaux, guidés par nos questions de recherche et elle se base notamment sur les études d'Avanza et Laferté (2005), d'Edwards (2009), de Grosjean (1998), Joseph (2004) et de Loyer (2002). Pour étayer nos questions de recherche, nous proposons quelques hypothèses. **H1a** Nous supposons que les Alsaciens sont pour la plupart plurilingues, car comme nous le mentionnons, le plurilinguisme est généralement présent dans des endroits frontaliers des pays (Cenoz, 2013 : 5). De plus, avec notre deuxième hypothèse **H1b**, nous supposons que les Alsaciens changent l'utilisation de la langue selon leur environnement et les

⁴ L'Office pour la langue et les cultures d'Alsace et de Moselle : <https://www.olcalsace.org/>

⁵ Le département de dialectologie alsacienne et mosellane à l'Université de Strasbourg : <http://dialectologie.unistra.fr/>

locuteurs auxquels ils s'adressent (Grosjean, 1998 : 132 ; Edwards, 2009a : 27 ; Juillard, 2007 : 238 ; Moore & Gajo, 2009 : 101). Encore, notre troisième hypothèse **H1c**, selon laquelle, le statut des langues en France augmente l'utilisation du français et réduit l'utilisation de la langue régionale (Werlen, 2011 : 26–33 ; Loyer, 2002 : 27). Enfin, pour accompagner notre deuxième question de recherche, nous avançons notre dernière hypothèse **H2**, et nous supposons que l'impact de la langue sur l'identité est plus fort quand une personne se sent reliée à une communauté linguistique et peut communiquer avec des variations d'accent ou de dialecte dans cette communauté (Bothorel-Witz, 2008 : 52 ; Denis, 2003 : 363 ; Edwards, 2009a : 21 ; Weckmann & Rieger, 2011 : 21).

Pour trouver les réponses à nos questions de recherche et voir si nos hypothèses s'avèrent vraies, nous avons besoin de faire appel à un certain nombre de participants. Nous avons mené une enquête sous forme de questionnaire via Webropol. En outre, pour obtenir une image plus précise et personnalisée, nous avons mené des entretiens avec des participants volontaires. La première partie de nos participants consiste en des étudiants du Département de la dialectologie alsacienne et mosellane de l'Université de Strasbourg. En plus d'eux, des personnes intéressées par le sujet ont également répondu au questionnaire donnant un total de 28 participants. Parmi ces participants, cinq ont participé à la seconde partie de l'étude, les entretiens. La première partie de la collecte du corpus, le questionnaire, a été réalisée entre les dates 6 février et 22 mars 2023. La deuxième partie, les entretiens individuels, s'est déroulée entre les dates 24 et 28 mars 2023.

Nous commencerons notre étude par un tour d'horizon des langues d'Alsace (chapitre 2). Nous expliquerons pourquoi plusieurs langues sont utilisées en Alsace et quel est le statut des langues régionales en France (2.1. et 2.2.). Nous examinerons ensuite de plus près la situation sociolinguistique en Alsace d'un point de vue historique et nous nous penchons sur l'alsacien (2.3.). Enfin, dans notre cadre théorique (chapitre 3), nous expliquerons les termes importants de l'étude, tel que le plurilinguisme, et explorerons le statut des langues dans des endroits plurilingues (3.1.). Puis, l'impact de la langue sur l'identité sera analysé (3.2.) et nous mettrons en évidence les études précédentes qui nous permettront de mener notre propre étude sur l'identité linguistique des Alsaciens. Dans la quatrième partie de l'étude (chapitre 4) nous présenterons notre corpus et les manières dont il a été collecté (4.1. et 4.2.). Dans ce chapitre, notre cadre méthodologique est également présenté, en lien avec nos questions de recherche et nos hypothèses (4.3.). Après la mise en œuvre de l'étude, nous présenterons nos résultats et les analyserons à la lumière des études précédentes (chapitre 5). Enfin, nous conclurons notre mémoire par une discussion et quelques conclusions finales (chapitre 6).

2 Les langues d'Alsace

Au début du XXI^e siècle, les langues les plus pratiquées dans la région Alsace sont le français, l'alsacien, l'allemand et de plus, l'anglais, selon une enquête de l'Insee sur la pratique déclarée des langues en Alsace. Dans la région, l'anglais est considéré comme une langue de milieu professionnel et restera ainsi en dehors de cette étude.⁶ Nous commencerons par examiner ces trois langues mentionnées plus en détail, en nous penchant sur le statut de la langue nationale du pays.

2.1 La langue de la République

L'article 2 de la Constitution française, modifié en 1992, stipule que la France ne reconnaît qu'une seule langue nationale, le français (Bellon, 2021 : 99 ; Légifrance, 2009 ; Valentin, 2019 : 290). Une langue nationale est définie comme « une langue parlée par une grande partie de la population d'un pays qui peut être désignée comme une langue officielle » (www2). La construction d'une conscience nationale collective, qui comprend la décision de politique linguistique susmentionnée, est un marqueur fort de la République (Filion, 2011 : 142). Le français est une langue « commune, unique et unifiée » de la France, déclare Blanchet (2022 : 13–14).

Bien que n'étant pas prévu à l'origine, l'article ci-dessus a par la suite affecté le statut des langues régionales en France (Beacco & Cherkaoui Messin, 2010 : 104) car le français comme seule langue reconnue dans la République est perçu comme une menace pour les langues régionales (Bellon, 2021 : 103). En outre de la Constitution française, la position des langues en France est également influencée, entre autres, par les réglementations prévues par l'Union européenne et le Conseil de l'Europe, concernant les langues régionales ou minoritaires, dont nous discutons plus en détail dans la partie suivante.

2.2 Les langues régionales en France

Nous venons de constater que selon la Constitution française, une seule langue nationale est reconnue. Cependant, dans cette partie, nous montrerons que d'autres langues sont présentes dans la République. Nous insisterons également sur la position des langues régionales en Europe et surtout en France.

⁶ L'alsacien, deuxième langue régionale de France : http://portalem.com/documents/langues/alsacien/INSEE_alsacien.pdf

2.2.1 Qu'est-ce qu'une langue régionale ?

Les langues régionales en France, comme l'*occitan* et l'*alsacien*, sont définies comme des langues qui sont « traditionnellement parlées sur une partie du territoire de la République française, et dont l'usage est souvent antérieur à celui du français » (Ministère de la Culture, 2023b). Elles se distinguent des langues non-territoriales, comme l'*arabe dialectal* et l'*arménien occidental*, qui sont des langues issues à la suite de l'immigration en France depuis longtemps, utilisées par des citoyens français et n'ont pas de lien avec une aire géographique du territoire français (Ministère de la Culture, 2023c). L'Alsace compte le deuxième plus grand nombre d'immigrés en France après Paris, principalement de Turquie, d'Allemagne, de Maroc et d'Algérie (Marchessou, 2017 : 267), mais afin de limiter notre recherche, nous ne nous concentrerons que sur les langues régionales.

En France, une vingtaine de langues régionales existent en France métropolitaine et presque une soixantaine dans les territoires d'Outre-mer (Ministère de la Culture, 2023b). La répartition spatiale des langues régionales de la France métropolitaine (ibid.) est présentée sur la carte ci-dessous.



Figure 1. Les langues régionales en France métropolitaine (Ministère de la Culture, 2023b).

Comme nous pouvons le voir sur la carte précédente, les langues régionales sont géographiquement largement présentes en toute la France métropolitaine. Cependant, selon nos constatations, les recherches récentes sur le nombre de locuteurs de langues régionales sont difficiles à trouver. Selon le rapport du Comité consultatif pour la promotion des langues régionales et de la pluralité linguistique interne (cité par le ministère de la Culture et de la Communication, 2013 : 10), en 2013, les langues régionales les plus parlées en France étaient l'*occitan* (1,67 millions locuteurs), les *langues d'oïl* (1,42 millions locuteurs), l'*alsacien* (900 mille locuteurs) et le *breton* (680 mille locuteurs) – ce qui vérifie le nombre encore important de locuteurs de langues régionales.

2.2.2 Les décisions linguistiques de la France : pour ou contre les langues régionales ?

Au fil des années, diverses mesures de politiques linguistiques ont été prises pour influencer le statut des langues régionales en Europe et en France. Un des facteurs importants affectant les langues en France est la Charte européenne des langues régionales et minoritaires, un traité du Conseil de l'Europe, adopté en 1992 (Blanchet, 2022 : 17), créé pour soutenir le plurilinguisme et la richesse des langues historiques régionales (Bellon, 2021 : 101) et pour tenir compte des situations sociolinguistiques des États membres (Beacco & Cherkaoui Messin, 2010 : 101). Cette émanation du Conseil de l'Europe lutte contre l'idée que les langues nationales soient les seules langues utilisées parmi les citoyens (Bellon, 2021 : 101). En 1999, la France a pris la décision de signer le traité, mais ne l'a pas ratifié en raison d'objectifs de politiques linguistiques différents (Blanchet, 2022 : 16–17). Jusqu'à plus tard, après des années de discussions sur la position des langues régionales en France, en 2008, l'article 75–1, selon lequel « les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France », a été ajouté à la Constitution française (Beacco & Cherkaoui Messin, 2010 : 108 ; Filhon 2011 : 143 ; Légifrance, 2009). Ce n'est que ces dernières années que le statut des langues régionales en France a connu de nouveaux changements, quand en 2021, le parlement français a proposé la « loi Molac » qui vise encore à la protection patrimoniale des langues régionales et à leur promotion (Blanchet, 2022 : 13).

2.3 La situation sociolinguistique en Alsace

Pour comprendre pourquoi l'Alsace est une région de plusieurs langues, dans cette section, nous allons d'abord nous concentrer brièvement sur l'histoire de l'Alsace du point de vue linguistique, puis nous nous pencherons sur la langue alsacienne : s'agit-il d'une langue régionale ou d'un dialecte ?

2.3.1 La coexistence des langues en Alsace d'une perspective historique

Comme nous l'avons mentionné auparavant dans l'introduction, l'Alsace a une longue histoire en tant que région frontalière, ce qui a conduit à la coexistence des trois systèmes linguistiques aujourd'hui en Alsace : le français standard, l'allemand standard et les dialectes alsaciens (Bister-Broosen, 2002 : 102). L'Alsace a la particularité d'être la seule région française à avoir appartenu à un système étatique différent pendant près d'un demi-siècle, entre les années 1871 et 1918 (Emig, 2011 : 195 ; Valentin, 2019 : 290). Dans cette étude, nous avons choisi de nous concentrer uniquement sur l'aspect linguistique lorsque nous examinons l'histoire de la région de plus près.

La partie de l'histoire d'Alsace, intéressante du point de vue linguistique, commence vers la fin de la guerre de Trente Ans, en 1648, après laquelle la plupart de l'Alsace a été annexée par le Saint-Empire romain germanique à la France (Bister-Broosen, 2002 : 99 ; Emig, 2011 : 195 ; Weckmann & Rieger, 2011 : 15). Lorsque l'Alsace était sous la domination du Saint Empire romain germanique, le peuple utilisait la langue alsacienne et ses nombreuses variantes pour parler, ainsi que l'allemand standard, le *Hochdeutsch*, pour écrire (Emig, 2011 : 196). Après la cession de la région d'Alsace à la France, la lutte des positionnements des langues française, allemande et des dialectes alsaciens s'est poursuivie jusqu'à présent. La langue française est imposée dans tous les domaines de la vie publique et devient la langue de la nation après la Révolution française en 1789 (Bister-Broosen, 2002 : 99 ; Weckmann & Rieger, 2011 : 15), ce qui a également contribué à la réduction d'utilisation de l'allemand et des dialectes dans la région.

Ensuite, pendant la première période d'annexion (1871–1918), l'Alsace est redevenue une partie de l'Empire allemand, le *Reichland* (Bister-Broosen, 2002 : 100 ; Weckmann & Rieger, 2011 : 15). L'utilisation du français a été interdit et l'allemand standard a pris la place de la langue de l'enseignement et de toute la vie publique (Denis, 2003 : 363 ; Weckmann & Rieger, 2011 : 15). Durant cette période, 94 % des Alsaciens avaient l'allemand comme langue maternelle (Bister-Broosen, 2002 : 99) et pour résister à la décision de généraliser l'allemand et interdire le français, les Alsaciens ont commencé à pratiquer le dialecte, qui a fini par atteindre 95 % la population alsacienne (Denis, 2003 : 363). L'Alsace est redevenue française entre les deux guerres mondiales, de 1918 jusqu'à 1939 et pendant cette époque, le français a repris sa position comme langue officielle et scolaire (Bister-Broosen, 2002 : 99 ; Weckmann & Rieger, 2011 : 15).

L'invasion de l'Alsace par les nazis en 1940 a placé à nouveau la région sous la domination allemande, ce qui a affecté également, à nouveau, la position des langues (Weckmann & Rieger, 2011 : 15). L'allemand standard a été désigné comme la seule langue officielle et la langue de la vie

publique de la région (Bister-Broosen, 2002 : 100 ; Weckmann & Rieger, 2011 : 15), l'usage du français été interdit et le dialecte est redevenu la langue de l'opposition (Denis, 2003 : 363). Après la Seconde Guerre mondiale en 1945, l'Alsace est redevenue française et le français a été réintroduit comme la langue officielle et scolaire avec un slogan « c'est chic de parler français » dont l'objectif était de réintégrer le peuple alsacien dans la société française (Bister-Broosen, 2002 : 101 ; Denis, 2003 : 363 ; Weckmann & Rieger, 2011 : 15). En même temps, les langues allemande et alsacienne devaient être éliminées de l'Alsace en raison d'un désir d'oublier l'époque de la domination allemande (Denis, 2003 : 363). La revitalisation de la langue régionale a commencé avec le programme « langue et culture régionale » en 1982, qui a provoqué le mécontentement des Alsaciens, car au lieu de l'alsacien, ce programme considérait l'allemand comme la langue régionale et soutenait son apprentissage (Denis, 2003 : 364 ; Loyer, 2002 : 30). Par conséquent, l'allemand a été déclaré « une langue régionale de France », mais plusieurs Alsaciens ont déclaré que l'alsacien est la langue régionale de l'Alsace (Denis, 2003 : 364.).

2.3.2 L'alsacien : une langue régionale ou un dialecte ?

Au cours de nos recherches, nous constatons la langue alsacienne est parfois présentée comme une langue régionale, parfois comme un dialecte ou les dialectes alsaciens. Un **dialecte** possède ses propres caractéristiques en vocabulaire, en grammaire et en prononciation (Edwards, 2009b : 64). Par rapport à une langue standard, un dialecte s'utilise plus souvent à l'oral et il ne s'agit pas d'une langue écrite normalisée (Weckmann & Rieger, 2011 : 21 ; www2). La différence entre une langue standard et un dialecte régional peut être observée par leur utilisation prévue : un dialecte est plutôt utilisé parmi la famille et les amis, tandis qu'une **langue standard** s'utilise avec des locuteurs d'autres communautés linguistiques dont le dialecte peut être différent (Ferguson, 1959 : 325).

En région d'Alsace et de Moselle, les langues régionales parlées sont les langues germaniques : l'alsacien et le francique sous ses différentes formes, affina le ministère de la Culture (2023b). Le dialecte alsacien fait partie des langues germaniques et s'est composé des variantes du sud au nord de l'Alsace (Denis, 2003 : 363). Sur la carte dialectale de l'Office pour la langue et la culture d'Alsace (www3), présentée ci-dessous, nous pouvons observer les dialectes d'Alsace répartis géographiquement, ainsi connus sous le nom de dialectes alémaniques et franciques. Elles ne se limitent pas seulement à la région Alsace, mais les variantes s'étendent également au-delà des frontières nationales. Pour préciser, l'alémanique et le francique sont les langues parlées par deux peuples installés en Alsace au V^e siècle, les Alamans et les Francs, ce qui a conduit à l'émergence des dialectes de la région connus aujourd'hui sous le nom d'alsacien (Weckmann, 2011 : 8).

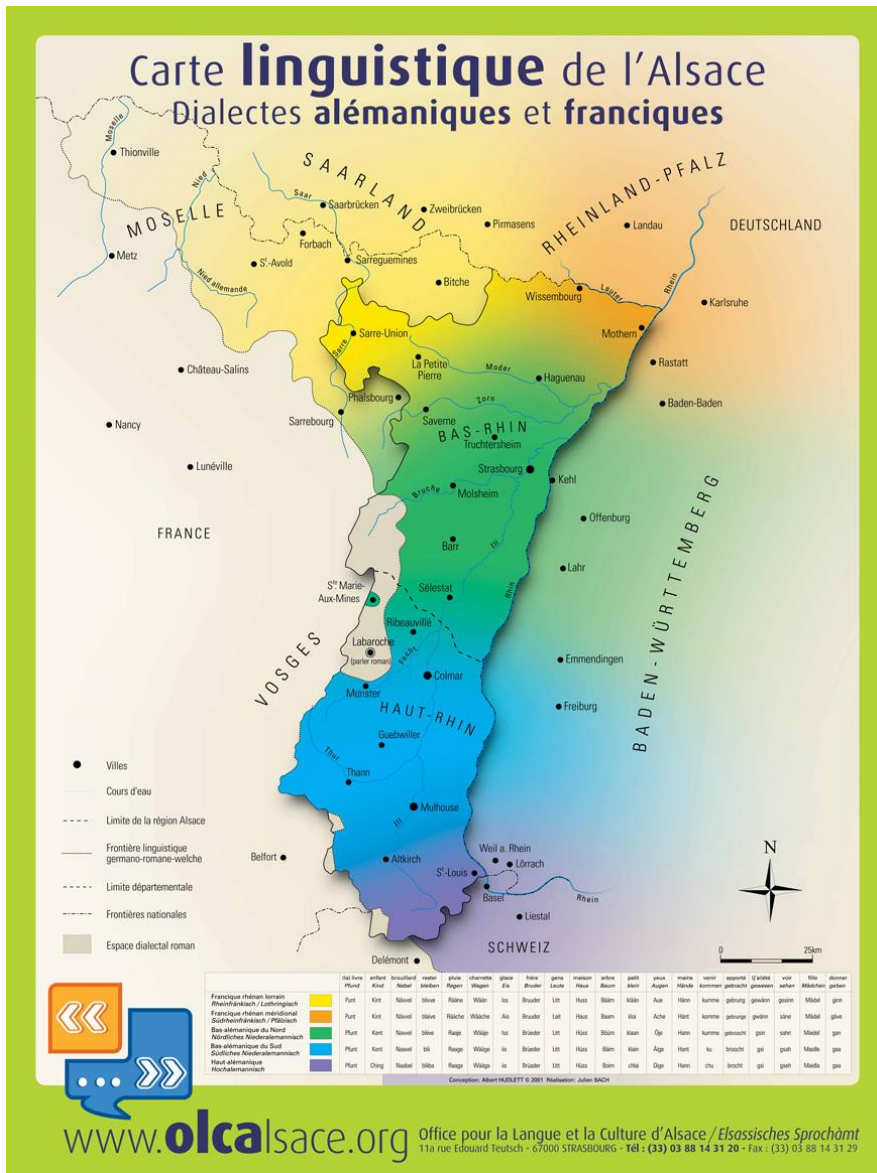


Figure 2. La carte linguistique de l'Alsace – les dialectes alémaniques et franciques (www3).

Savoir si l'alsacien est une langue ou un dialecte est une question qui se pose encore. « Un dialecte est aussi une langue », déclarent Weckmann et Rieger (2011 : 21). Il en existe des versions écrites et parlées, notamment les dialectes du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, selon l'endroit où l'on se trouve dans la région Alsace (www5). « L'expression écrite des dialectes alsaciens est l'allemand », constate le Recteur Pierre Deyon en 1985 (www4). L'alsacien a longtemps été considéré comme un dialecte, mais aussi nommé comme une langue entière avec ses propres éléments littéraires basés sur l'allemand, selon le Comité consultatif (cité par le ministère de la Culture et de la Communication, 2013 : 15). Dans cette étude, nous n'explorerons pas plus en détail les différences entre un dialecte et une langue, mais nous parlons de l'**alsacien** comme une **langue régionale** de la France et nous l'utiliserons pour désigner les dialectes parlés en Alsace afin de l'explorer sous l'angle de l'identité linguistique, que nous présenterons dans le chapitre suivant.

3 Langues et identité

Jusqu'à présent, nous avons constaté que plusieurs langues coexistent en Alsace. Qu'implique réellement la présence de plusieurs langues dans un même endroit et pourquoi ce phénomène est pertinent pour notre étude ? Dans cette partie théorique, nous examinerons cette question plus en détail tout en insistant sur le lien entre la langue et l'identité.

3.1 Être plurilingue

La **sociolinguistique** étudie la langue dans un contexte social, où différentes langues sont en contact les unes avec les autres (Spolsky, 2011 : 3). Lorsque nous examinons davantage le domaine de la sociolinguistique, de nombreux termes connexes à cette discipline font surface comme ceux de bilinguisme, plurilinguisme et diglossie. Dans cette partie, nous nous pencherons sur les termes importants pour l'étude et de plus, nous examinerons également comment ces thèmes sont liés au sujet étudié afin d'en apprendre plus sur l'identité linguistique des Alsaciens.

3.1.1 Le plurilinguisme comme élément sociolinguistique

Nous commençons la définition des termes liés à l'étude par une définition de la **langue** qui peut se faire en trois parties, comme le souligne Edwards (2009b : 53). Premièrement, la langue est un système cohérent basé sur la régularité et différentes règles d'ordre, la grammaire (Edwards, 2009b : 53 ; Weckmann, 2011 : 21). Les langues se distinguent les unes des autres par la signification des sons et des symboles. Deuxièmement, la langue est considérée comme arbitraire, puisqu'elle fonctionne dans le cadre des éléments convenus par ses utilisateurs. Troisièmement, la langue est un moyen de communication utilisé par les membres d'une même communauté linguistique. (Edwards, 2009b : 53)

Nous allons voir que plus d'une langue peut être présente dans des communautés linguistiques (Martinet, 1982, cité par Juillard, 2007 : 236), conduisant à la définition de termes plus complexes. Une personne **bilingue** peut être définie comme étant soit un locuteur de deux langues, soit un locuteur de deux ou plusieurs langues (Grosjean, 1998 : 132 ; Pavlenko, 2006 : 6). Ayres-Bennet et Fisher (2022 : 3) citent une façon plus détaillée de définir le bilinguisme, celle des chercheurs Bassetti et Cook (2011), selon laquelle le **bilinguisme** peut signifier soit une compétence maximale dans les deux langues au même niveau dans toutes les situations, soit l'utilisation de plus d'une langue à des niveaux de compétences variés.

Le bilinguisme est suivi par les termes de plurilinguisme et de multilinguisme, qui sont des termes proches l'un de l'autre. Le multilinguisme est à la fois un phénomène individuel et social, alors que le plurilinguisme est souvent considéré comme un synonyme pour le multilinguisme individuel (Cenoz, 2013 : 5). Selon nos recherches, l'interprétation des deux termes varie en fonction de nombreux éléments, tels que le pays, le chercheur et le sujet de la recherche. Le **plurilinguisme** est souvent associé à des personnes qui parlent plus de deux langues (Pavlenko, 2006 : 6), tandis que le **multilinguisme** est souvent associé à un endroit où plus de deux langues coexistent (Da Silva, 2022). L'utilisation de ces termes varie également en fonction de la langue de la littérature scientifique : le terme *multilingualism* en anglais se traduit en français par le terme plurilinguisme (Juillard, 2007 : 235). Encore aujourd'hui au XXI^e siècle, l'utilisation du terme plurilinguisme est plus fréquente dans les contextes francophones que dans les contextes anglophones (Ayres-Bennet & Fisher, 2022 : 3). Dans le cadre de cette étude, nous utilisons le terme **plurilingue** pour désigner une personne qui utilise deux langues ou plus, tandis que le terme **plurilinguisme** pour décrire des situations où plusieurs langues ou variantes sont en contact au sein de la communication sociale (Martinet, 1982, cité par Juillard, 2007 : 236).

3.1.2 Le statut des langues dans les environnements plurilingues

Le plurilinguisme nécessite également d'examiner le statut des langues dans les communautés linguistiques où plus d'une langue est présente. Les statuts et la hiérarchisation entre les langues peuvent être envisagées sous différents angles. Au XXI^e siècle, cette thématique a déjà été étudiée dans un espace sociolinguistique dans le cas des langues régionales en France (Blanchet & Urtega, 2022 : 7). D'après nos recherches, la distinction entre la langue standard et les autres langues présentes est souvent très simplifiée.

Depuis la deuxième partie du XX^e siècle, parmi les chercheurs connus en sociolinguistique figurent Ferguson (1959), qui introduit le terme diglossie, et Fishman (1967), qui fait la distinction entre le bilinguisme et la diglossie. La **diglossie** dérive des mots grecs *di* « deux » et *glossa* « langue » (Werlen, 2018 : 31) et se présente dans des sociétés où deux variétés d'une langue sont présentes (Ferguson, 1959 : 325 ; Loyer, 2002 : 27 ; Werlen, 2018 : 31–32). Une des variantes est appelée la **variété H** (*high*, « haut ») et l'autre, la **variété L** (*low*, « basse »). Les dialectes régionaux sont pour la plupart des variétés L, précisent Ayres-Bennet et Fisher (2022 : 4), comme dans le cas de la Suisse, où sont présents l'allemand standard, la H, et le suisse allemand (l'ensemble des dialectes alémaniques parlés en Suisse), la L (Ferguson, 1959 : 327). Ce cas décrit la diglossie de deux variantes d'une même langue dans la société, dans lequel la variété H est la langue officielle et

l'écrit et la variété L fonctionne comme un moyen de communication du peuple à l'oral (Werlen, 2011 : 26–33). Dans les années 1960, le bilinguisme (deux langues ou plus) est ajouté au concept de diglossie par Fishman (1967 : 33), en notant que les variétés H et L ne doivent pas nécessairement être basées sur la même langue. Il crée un nouveau modèle pour décrire le statut des langues et leurs variétés dans la société : « bilinguisme sans diglossie », « bilinguisme et diglossie », « diglossie sans bilinguisme » et « ni diglossie, ni bilinguisme » (Fishman, 1967 : 30).

La diglossie est souvent révélatrice de la problématique entre une langue **dominante** et une langue **dominée** car les locuteurs des langues moins valorisées dans la société adoptent souvent les langues **majeures** entraînant la disparition des langues **mineures** (Loyer, 2002 : 27). Edwards (2009b : 65) fait le constat que les attitudes générales à l'égard de la **supériorité** ou l'**infériorité** d'une langue, telles que les perceptions des dialectes et des accents, sont difficiles à changer. Quant à la région Alsace, le plurilinguisme alsacien (principalement le contact de langues de français et d'allemand) est étudié par Bothorel-Witz (2008 : 43). Dans son étude de cas, elle parle de langues **exogènes** (dans son étude : surtout l'anglais) qui influencent les fonctions et les valeurs des langues **endogènes** (dans son étude : les dialectes, les variétés françaises, l'allemand endogène) (ibid.).

Le statut de la langue dans la société peut donc être étudié en termes d'utilisation. D'autres termes définissant l'utilisation de la langue comprennent la langue vernaculaire et la langue véhiculaire. Une langue **vernaculaire**, comme un dialecte ou une langue régionale, est une langue propre à une région ou à une communauté, utilisée pour communiquer localement, tandis qu'une langue **véhiculaire**, comme le français dans nombreux pays africains, est utilisée pour communiquer entre des groupes qui ne partagent pas la même langue locale. (Weckmann & Rieger, 2011 : 21). Selon Edwards (2009b : 66), même les dialectes peuvent être divisés en deux catégories en fonction de leur statut sociétal : les **dialectes standard**, qui ont réussi socialement et historiquement, et les **dialectes non-standard**, qui ne jouissent pas d'une aussi bonne réputation. Nous rassemblons la terminologie de ce sous-chapitre dans le tableau 1 ci-dessous.

Tableau 1. Le statut d'une langue.

Ferguson (1959)	Variété haute	Variété basse
Loyer (2002)	Langue dominante	Langue dominée
Loyer (2002)	Langue majeure	Langue mineure
Bothorel-Witz (2008)	Langue exogène	Langue endogène
Edwards (2009b)	Supériorité d'une langue	Infériorité d'une langue
Edwards (2009b)	Dialecte standard	Dialecte non-standard
Weckmann & Rieger (2011)	Langue véhiculaire	Langue vernaculaire

Les auteurs cités proposent une paire de termes pour représenter les deux concepts décrivant le statut de la langue. Lorsque nous analyserons l'impact du statut de la langue sur l'utilisation des langues de la région (5.2.3) nous choisissons d'utiliser les termes de la **variété haute** et de la **variété basse** (Ferguson, 1959), mais de manière dont les présentent Fishman (1967 : 33) dans son étude en disant que ces variétés ne doivent pas être basées sur la même langue. De plus, nous lierons les termes de Loyer (2002 : 27) sur la **langue dominante/dominée** et la **langue majeure/mineure** dans notre corpus. Nous allons maintenant examiner comment l'identité linguistique est définie et comment différents facteurs, tels que le statut des langues dans la société, influencent la construction de l'identité linguistique.

3.2 L'identité linguistique dans un espace sociolinguistique

Nous continuons à examiner les thèmes importants pour l'étude en explorant tout d'abord l'identité, sa construction et son fonctionnement. Nous nous intéresserons à l'identité dans un espace sociolinguistique, en cherchant à savoir comment la langue et l'identité sont liées. Nous allons considérer un **espace sociolinguistique** comme le présente Juillard (2007 : 237), c'est-à-dire, comme étant un espace de contextes sociaux plurilingues différents, tels que dans les relations familiales, sur le marché, dans la rue, à l'école et au travail.

3.2.1 L'identité : sa construction et son fonctionnement

Les recherches sur l'identité sont au cœur de nombreux domaines de recherche notamment dans les sciences humaines, sociales et linguistique où la recherche se concentre sur la compréhension que les individus ont des autres et d'eux-mêmes (Dervin, 2008 : 95 ; Edwards, 2009a : 20). Bien que la construction et le fonctionnement de l'identité ne peuvent être définis avec précision (Lawler, 2014 : 7), ils peuvent être étudiés selon différentes perspectives en fonction de l'approche souhaitée (Evans, 2018 : 2). L'**identité** est une notion dynamique et composite, qui implique différentes interactions (Mekaoui, 2005 : 211–212) et peut donc être considérée comme un élément divers (Evans, 2018 : 16) qui se transforme selon des facteurs internes et externes. Dans ce qui suit, nous allons voir quelques façons différentes, mais non exclusives, d'envisager l'identité (cf. Annexe 1 pour voir un tableau récapitulatif des concepts pour l'identité).

La première manière d'aborder l'identité que nous tenons à mentionner nous est fournie, entre autres, par les études de Costa (2021), Edwards (2009) et Joseph (2004), dans lesquelles l'identité est explorée en tant que deux acteurs, individuel et social (Costa, 2021 : 165 ; Edwards, 2009a : 19 ; Sallabank & King, 2022 : 346). Ces deux niveaux ne peuvent être complètement séparés l'un de

l'autre, selon Edwards (2009a : 29). L'**identité personnelle ou individuelle** est le caractère unique de chaque personne, ce que la personne « sent qu'elle est » (Joseph, 2004 : 1), la somme des traits, caractéristiques et dispositions de l'individu (Edwards, 2009a : 19–20). De plus, la langue est un concept central de l'identité (Evans, 2018 : 225). L'**identité sociale** se forme lorsque l'individu peut participer dans des actions et des événements pour construire et exprimer son identité (Ayres-Bennet & Fisher, 2022 : 7). Il existe un lien important qui est considéré comme étant continu entre l'identité individuelle et le sentiment d'appartenance de groupe (Edwards, 2009a : 20). L'identité sociale est de plus en plus axée sur la façon dont l'individu se comprend par rapport aux autres et par les contextes sociaux et culturels de la construction de l'identité (Edwards, 2009a : 20).

La deuxième approche que nous retenons met encore plus en évidence l'aspect multidimensionnel de l'identité qui nous permettra de développer notre idée sur ce concept. L'identité peut également être divisée en trois formes au lieu de deux : l'identité personnelle, l'identité sociale et l'identité du moi, selon Goffman (1968, cité par Lawler, 2014 : 8). La première de ces formes, l'**identité personnelle**, décrit les caractéristiques d'une personne en ce qui concerne le soi et ses relations. L'**identité sociale**, quant à elle, se manifeste lorsque l'individu appartient à différentes catégories sociales. La dernière, l'**identité du moi**, décrit la façon dont l'individu se perçoit, ce qu'il est en tant que personne. (ibid.)

Nous présentons encore une troisième façon d'envisager l'identité en allant un peu plus loin que dans les deux manières précédentes. Pour déterminer le concept de l'identité, les sociologues Avanza et Laferté (2005 : 140–145) combinent les trois notions connus : l'identification, l'image sociale et l'appartenance et étudient la construction de l'identité individuelle et sociale.

L'**identification** chez Noiriel (1998, cité par Avanza et Laferté, 2005 : 142), se réfère à un phénomène individuel et social où l'individu construit son identité en se catégorisant à des groupes sociaux tels que linguistique, national ou religieux (Costa, 2021 : 166). L'**image sociale** chez Chamboredon et Méjean (1985, cité par Avanza et Laferté, 2005 : 142–143) est liée à l'identification de l'individu et aux relations sociales et culturelles entre les groupes sociaux. Les images sociales peuvent être stéréotypées ou stigmatisées par d'autres groupes (ibid.). La troisième notion, l'**appartenance** chez Renahy (2005, cité par Avanza et Laferté, 2005 : 144), décrit comment l'individu s'auto-catégorise en fonction des différentes communautés auxquelles ils appartiennent, tels que politique, familiale, amicale, etc., en déterminant son identification et son image sociale. La notion d'appartenance est similaire au concept d'**autoidentification** présenté par Lawler (2014 : 11), qui implique de s'identifier à un groupe social. Si par exemple une personne

s'identifie comme étant alsacienne elle s'identifiera également comme appartenant au groupe des Alsaciens.

Enfin, nous tenons également à présenter le concept de l'**identité liquide** de Dervin (2008 : 97) qu'il base sur l'étude *Liquid modernity* de Bauman (2000). Dervin (2008 : 97) décrit l'identité comme un élément flexible et en constant évolution avec la vie. Cette approche développe l'idée de Joseph (2004 : 1) présentée au début de ce sous-chapitre selon laquelle l'individu réfléchit à « ce qu'il est ». En analysant l'identité, l'approche de Dervin (2008 : 97) prend en compte le *nous* de la communauté plutôt que le *je* de l'individu en disant que l'individu s'interroge sur la question « que devenons-nous ? ». La manière dont les individus créent leur identité est basée sur la période et l'environnement dans lesquelles ils évoluent (Evans, 2018 : 16). En outre, l'identité fonctionne généralement comme un processus continu et progressif (Evans 2018 : 8 ; Hall, 1996 : 2 ; Lawler, 2014 : 10). Elle se construit au fur et à mesure que les individus interagissent dans des contextes sociaux et culturels variés (Dervin, 2008 : 96 ; Hall, 1996 : 4 ; Lawler, 2014 : 2). Costa (2021 : 167) précise que l'identité peut aussi être vue comme un processus en lien aux pratiques plurilingues, ce que nous allons également voir dans le chapitre 3.2.2 à suivre. Au lieu de parler d'une seule identité, nous pouvons désormais parler de plusieurs identités (Dervin, 2008 : 96), reliées entre elles à travers différents discours et différentes pratiques (Hall, 1996 : 4).

3.2.2 Les choix linguistiques conduisent à un sens de communauté linguistique

Les locuteurs plurilingues disposent de plusieurs langues et, par conséquent, la question du choix de la langue se pose. Ainsi, un locuteur plurilingue choisit la langue appropriée en fonction des besoins et des contraintes dans ses situations de communication (Edwards, 2009a : 27 ; Moore & Gajo, 2009 : 101). Les **choix linguistiques** varient en fonction des relations interpersonnelles dans différents espaces sociolinguistiques (Juillard, 2007 : 237–238). On peut identifier différents facteurs qui interviennent dans ces choix. Comme Grosjean (1998 : 132) le déclare avant le début du XXI^e siècle, l'**utilisation de la langue** du locuteur varie en fonction de ses objectifs, du domaine de la vie qu'il aborde et des personnes auxquelles il s'adresse, mais aussi selon le contact avec d'autres locuteurs, monolingues et plurilingues. De plus, les choix linguistiques varient aussi en fonction des mouvements des acteurs sociaux : par exemple quand le locuteur se déplace d'un quartier à un autre ou de l'école à la maison, l'utilisation de la langue et la manière de parler peuvent également changer ; c'est ce que met en évidence une étude effectuée au Sénégal par Juillard (2007 : 238). Cela signifie que quand l'environnement du locuteur et le contexte de la discussion changent, les besoins et les choix de langues changent aussi (Grosjean 1998 : 132).

La langue est prise en compte non seulement au niveau individuel, mais aussi en tant que facteur du sentiment d'appartenance à une communauté sociale (Edwards, 2009a : 21). Par exemple, depuis des siècles, le théâtre alsacien est connu pour rassembler les locuteurs de la langue alsacienne pour jouer et regarder des spectacles en langue régionale dans toute la région d'Alsace⁷. En effet, quel que soit le niveau linguistique des locuteurs, qui peut varier du débutant à l'expert (Grosjean, 1998 : 132), le sens de la communauté est renforcé par les différentes variations d'accent, de dialecte et de langue : ces éléments relient les locuteurs à des communautés linguistiques, des classes sociales, des groupes ethniques et nationaux spécifiques (Bothorel-Witz, 2008 : 52 ; Edwards, 2009a : 21). Par exemple, en étudiant l'utilisation de la langue des jeunes Grenoblois, d'origine ibérique et algérienne, Billiez (1985) montre le lien entre la langue et l'identité, et constate que les expressions d'une langue d'origine peuvent fonctionner comme marqueurs d'identification et d'appartenance à une communauté linguistique.

Comme une personne plurilingue agit en fonction de ressources linguistiques, symboliques, économiques et culturelles (Moore et Gajo, 2009 : 6), les divers actes linguistiques du locuteur l'aident à s'identifier à une **communauté linguistique** particulière (Costa, 2021 : 167), où les locuteurs de la même langue se rencontrent. La question du choix de la langue se pose donc inévitablement dans le cas d'une région comme l'Alsace, marquée par le plurilinguisme. Si, à partir du milieu du XVIII^e siècle, la langue a été fortement liée à la nation (Ayes-Bennet & Fisher, 2022 : 5), aujourd'hui on considère que « [l]a pluralité des langues façonne l'identité culturelle de la France », selon le ministère de la Culture (2023a). Or, le plurilinguisme se retrouve souvent dans des endroits frontaliers où les langues régionales ou minoritaires sont plus répandues (Cenoz, 2013 : 5) et où les locuteurs d'un dialecte peuvent former une communauté linguistique (Weckmann & Rieger, 2011 : 21). Dans ces endroits, les changements linguistiques sont visibles et l'environnement a un impact sur la façon dont le locuteur utilise les langues qu'il maîtrise. Le plurilinguisme du locuteur peut être défini en fonction de son degré d'utilisation des différentes langues ou dialectes dans sa vie quotidienne (Pavlenko, 2006 : 6). Dans le cas de l'Alsace, l'alsacien fait partie intégrante de la culture et de l'identité de ses locuteurs (Denis, 2003 : 363).

3.2.3 La langue fait partie de l'identité

Nous analysons le thème central de notre étude, l'**identité linguistique**, en s'inspirant des idées de Joseph (2004) sur les objectifs premiers de la langue sur la construction de l'identité. Le lien entre la

⁷ <https://www.theatre-alsacien-strasbourg.fr/biographie.htm>

langue et l'identité est étudié à la fois au niveau individuel et social, entre autres par Evans (2018) qui a réussi à établir un lien étroit entre la langue et le fait d'être. Plus précisément, cette analyse se concentre sur la langue en tant que phénomène unifié, continu et basé sur l'esprit et en tant que système social et communautaire (Evans, 2018 : 7). Le lien entre la langue, l'identité et l'autonomisation des personnes et des communautés linguistiques a été analysé dans l'étude de Sallabank et King (2022 : 342). En addition, au cours de ces dernières années, la relation entre l'identité et la langue a également été de plus en plus étudiée sous l'angle du plurilinguisme, selon les recherches d'Ayres-Bennet et Fisher (2022 : 1). Encore, l'identité des Alsaciens du point de vue linguistique ont déjà été étudiées par Mekaoui (2005).

La langue ne peut être séparée de l'étude de l'identité, car elle en constitue une partie importante, constate Edwards (2009a : 20). Les deux phénomènes, la langue et l'identité, sont inséparables, ajoute Joseph (2004 : 3). De plus, les locuteurs peuvent percevoir le lien entre la langue et l'identité comme étant « spirituel » (Sallabank et King, 2022 : 361). Surtout au niveau social, la langue a un impact significatif sur l'identité et est même considérée comme un « marqueur d'identité » (Billiez, 1985 : 95 ; Edwards, 2009 : 21). La langue fonctionne comme un moyen d'expression et permet aux individus de s'identifier et de se connecter à la communauté qui les entoure (Edwards, 2009a : 21). Nous apprenons à nous exprimer avec la **langue maternelle**, qui est souvent comprise comme un dialecte ou une langue qu'une personne a utilisée à sa maison d'enfance, selon Joseph (2004 : 183).

Le statut de la langue influe sur comment elle est associée avec l'identité : dans une société moderne, quand les langues standards sont liées à une « large » identité linguistique, les dialectes représentent une identité linguistique « inférieure » (Vollmann & Soon, 2018 : 91). Les codes linguistiques de l'Alsace sont « le français », « l'alsacien » et « l'allemand », selon Mekaoui (2005 : 215), qui constate que la présence de ces trois codes montre l'inégalité entre eux et dans le cas de l'Alsace, cela signifie que le français est hyper valorisé et le dialecte alsacien est dévalorisé (ibid.). La présence de ces trois codes linguistiques relève, ce que Mekaoui (2005 : 216) appelle la « problématique alsacienne », c'est-à-dire une crise d'identité des Alsaciens. Des recherches montrent que même si une langue ne porte pas de grande valeur dans la société, elle peut toujours être vécue comme la *nôtre* (Edwards, 2009c : 96). La langue est également liée aux sentiments du locuteur et est un moyen utilisé pour exprimer les émotions, ce qui relève des résultats de l'étude de Sallabank et King (2022 : 346–351) sur la construction de l'identité linguistique chez les apprenants et les nouveaux locuteurs de langues minorisées (le guernesiais et le māori). La motivation pour apprendre une langue (minoritaire) est le désir de se reconnecter avec ses origines et de retrouver des éléments de son identité ou de sa culture (Sallabank et King, 2022 : 342).

En conclusion de ce chapitre 3, nous pouvons affirmer que la langue et l'identité sont étroitement liées et comme les recherches de Joseph (2004), Evans (2018), Sallabank et King (2022), Ayres-Bennet et Fisher (2022) et Mekaoui (2005) montrent, la langue est un phénomène complexe qui est à la fois un système social, ainsi qu'un moyen d'expression qui permet à l'individu de s'identifier et de se connecter à sa communauté linguistique. Enfin, dans cette étude, nous développons les trois concepts présentés par Avanza et Laferté (2005) (cf. le chapitre 3.2.1) avec l'aide des études mentionnées dans ce chapitre, afin d'illustrer comment les individus sont perçus en fonction des langues qu'ils utilisent et de mieux comprendre l'impact de la langue sur leur identité.

Tableau 2. L'identification, l'image sociale et l'appartenance dans l'identité linguistique.

Concept	Description
Identification	L'individu construit son identité personnelle par une langue ou une communauté linguistique et les lie à ses sentiments.
Image sociale	Les stéréotypes et préjugés sur les langues ou communautés linguistiques que les autres communautés ont et qui influencent la manière dont l'individu perçoit sa propre identité linguistique.
Appartenance	Les manières dont les individus se situent par rapport à une communauté linguistique et qui est influencée par les langues, l'histoire, la politique etc.

Comme présenté dans le tableau, le premier terme, l'**identification** (à la langue), est le processus par lequel l'individu construit son identité en utilisant une langue ou en appartenant à une communauté linguistique, ce qu'il lie à ses émotions. Le deuxième terme, l'**image sociale** (de la langue), se réfère aux stéréotypes et préjugés associés à la langue ou aux communautés linguistique par d'autres groupes, et qui peuvent avoir un impact sur la manière dont l'individu perçoit son identité linguistique. Finalement, le troisième terme, l'**appartenance** (à la langue ou à une communauté linguistique), fait référence aux façons dont l'individu se positionne par rapport à une communauté linguistique, ce qui est influencée par des facteurs tels que les langues, l'histoire et la politique. Plus tard dans cette étude, nous examinerons ainsi de manière détaillée ces trois concepts dans le cadre d'identité linguistique (cf. le chapitre 5.2) avec l'aide de ce tableau.

4 Corpus et méthode d'analyse

Nous commencerons ce chapitre en présentant les deux modalités – questionnaire et entretiens – utilisées pour la collecte des données de notre étude. Les conceptions du questionnaire et des entretiens seront également présentées plus en détail dans le premier sous-chapitre 4.1. Ensuite, dans le deuxième sous-chapitre 4.2, nous présenterons le profil de 28 participants qui ont répondu au questionnaire et le profil des cinq participants pour les entretiens. À la fin de cette partie de l'étude, nous présenterons notre méthode d'analyse.

4.1 Collecte de corpus

La première partie de notre corpus a été recueillie avec l'aide d'un questionnaire (cf. Annexe 2) via Webropol et consiste en des réponses reçues de ce questionnaire. Un des avantages du questionnaire est de pouvoir facilement partager le lien du questionnaire et de pouvoir comparer d'une manière efficace les réponses reçues entre elles. Le défi majeur de la réalisation du questionnaire est d'atteindre suffisamment de réponses afin de s'assurer que les participants ne pourront pas être identifiés à travers leurs réponses.

Initialement le questionnaire était limité à un groupe cible spécifique, à savoir des étudiants dont nous savions qu'ils étaient déjà familiarisés avec la situation sociolinguistique en Alsace puisqu'ils l'étudiaient au *département de dialectologie alsacienne et mosellane à l'Université de Strasbourg*. Nous avons contacté ce groupe par l'intermédiaire de la directrice du département, Pascale Erhart, en janvier 2023. Mme Erhart nous a dirigée vers un cours de niveau master dont la thématique est la situation sociolinguistique en Alsace. Nous avons assisté au cours du 6 février 2023 pour nous présenter ainsi que notre étude et avons pu commencer la collecte de données.

En raison d'un trop petit nombre de retour de participants du groupe cible (n= 9), nous avons étendu notre collecte de données en distribuant le lien du questionnaire à d'autres publics. Nous avons contacté des associations liées à l'alsacien, dans l'espoir d'obtenir plus de réponses. L'association *Alsace-Junge fers Elsässische* nous a répondu et a accepté de partager le lien du questionnaire dans son réseau. Pour étendre le périmètre de recherche, nous avons également partagé le lien à des individus intéressées et/ou concernées par le sujet. Finalement nous avons recueilli un total de 28 participants et trouvé ce nombre suffisamment grand pour préserver l'anonymat des participants. Notre première partie de collecte du corpus a été conclue le 22 mars 2023.

Notre questionnaire consiste en un total de 27 questions dont la plupart sont des questions ouvertes afin de ne pas limiter les réponses par des options prédéfinies. Cela signifie que cette étude est une étude qualitative et non quantitative. Le questionnaire a été conçu de manière que les questions se complètent les unes avec les autres. De plus, elles sont réparties en fonction des questions de recherche présentées et entourées par les thématiques de l'étude. Pour former les questions sur les choix linguistiques des Alsaciens, nous étions guidée par les études antérieures sur le plurilinguisme et l'utilisation des langues d'Edwards (2009), Grosjean (1998), Juillard (2007) et Moore et Gajo (2009). Concernant les questions liées à l'identité linguistique, nous nous sommes appuyée sur les études de Costa (2021), Edwards (2009) et Joseph (2004).

La deuxième partie de notre corpus se constitue des transcriptions des entretiens. Nous considérons l'entretien comme une occasion d'obtenir une image plus personnelle de la relation du participant avec les langues de la région et sa propre identité linguistique. La difficulté de l'entretien est d'établir une conversation fructueuse entre l'intervieweur et la personne interrogée. De plus l'intervieweur doit s'assurer que l'entretien reste sur le sujet convenu.

Des 28 participants du questionnaire, 17 ont indiqué leur intérêt à participer à l'entretien en laissant leurs coordonnées à la fin du questionnaire. L'étude se concentre spécifiquement sur l'identité linguistique des Alsaciens et comme nous avons eu l'occasion d'étudier plus spécifiquement l'identité linguistique des locuteurs alsaciens, nous avons sélectionné les personnes dont la réponse à la question *Quelles langues de la région utilisez-vous et dans quels contextes ?* (Q9) était au moins l'alsacien. Afin de réduire encore le champ, nous avons choisi les réponses des personnes ayant répondu qu'elles se sentaient appartenir à la communauté linguistique alsacienne à partir de la question *À quelle communauté linguistique vous sentez-vous appartenir ?* (Q16). Ces conditions ont réduit le nombre de répondants à un total de 12 personnes, auxquels nous avons envoyé les invitations à la partie suivante de notre étude. Finalement, cinq personnes ont participé aux entretiens individuels qualitatifs entre le 24 et le 28 mars 2023. Quatre des entretiens ont été menés en présentiel à la bibliothèque universitaire Studium et un à distance sur Zoom.

Pour faciliter les entretiens, nous avons élaboré une batterie d'exemples de questions sur l'identité linguistique et les thèmes connexes (cf. Annexe 3). Les questions sont basées sur les recherches présentées dans les sous-chapitres 3.2.2 et 3.2.3 et notamment sur les études Bothorel-Witz (2008), d'Edwards (2009a), de Grosjean (1998) et de Joseph (2004). De plus, les questions des entretiens sont la continuité de notre première partie de collecte de données. Les exemples de questions ont été envoyés en avance pour chaque participant. Nous avons invité le participant à réfléchir aux

questions en amont s’il le souhaitait en lui précisant qu’il n’était pas obligé de se préparer pour l’entretien. Notre idée était de créer une situation où les personnes interrogées pouvaient s’exprimer librement sur elles-mêmes et sur leur relation avec les langues qu’elles utilisent.

4.2 Profil des participants

Au début du questionnaire, nous avons demandé aux participants leur autorisation d’utiliser leurs réponses de manière anonyme dans ce mémoire de master. Tous les participants (n= 28) ont pris connaissance du règlement général sur la protection des données⁸ et donné leur accord pour que leurs réponses soient utilisées de manière anonyme. Chaque participant a répondu à toutes les questions. Parmi les participants, neuf ont entendu parler du questionnaire dans le cadre de cours universitaire, mais la majorité des répondants ont été contactés par d’autres moyens, telles que le partage d’un ami ou par l’intermédiaire d’une association alsacienne. En outre, les participants devaient répondre à quelques questions générales sur l’année de naissance, le sexe et la situation professionnelle. Nous avons construit un tableau présenté ci-dessous pour donner une vue d’ensemble des données démographiques des participants du questionnaire. Selon les résultats nous soulignons que les participants du questionnaire représentent une large tranche d’âge, car ils sont nés entre les années 1957 et 2004, avec l’âge moyen 34 ans et l’âge médian 29 ans.

Tableau 3. La vue d’ensemble des données démographiques du questionnaire

Nombre de réponses en total	28	100 %
Âge		
<i>Moins de 30 ans</i>	17	61 %
<i>Entre 30 et 50 ans</i>	5	18 %
<i>Entre 50 et 70 ans</i>	4	14 %
<i>Réponse vide</i>	2	7 %
Sexe		
<i>Femme</i>	14	50 %
<i>Homme</i>	14	50 %
Situation		
<i>Étudiant</i>	8	29 %
<i>Salarié</i>	13	46 %
<i>Demandeur d’emploi</i>	0	0 %
<i>Retraité</i>	2	7 %
<i>Autre</i>	5	18 %

⁸ Le Règlement général sur la protection des données (RGPD ou GDPR) : <https://www.cegid.com/fr/gdpr-rgpd/rgpd-dossier-enjeux/>

Les personnes interrogées ayant déjà répondu au questionnaire, leurs caractéristiques démographiques font partie de la description des participants présentée ci-dessus, mais nous précisons ici que les cinq participants des entretiens sont nés entre les années 1957 et 2004 et leur âge moyen est 40 ans. La durée des entretiens varie entre 17 et 40 minutes. La durée moyenne est 26 minutes. Après avoir réalisé les entretiens individuels, nous les avons transcrits à la forme écrite en utilisant la fonction de transcription Word. Les parties de transcriptions importantes pour l'étude seront utilisées dans notre analyse (chapitre 5) avec les manières d'analyse présentées dans le chapitre suivant. Prochainement, nous présenterons la méthode d'analyse que nous utiliserons pour étudier notre corpus.

4.3 Méthode d'analyse

Dans cette partie de l'étude, nous présenterons notre méthode d'analyse que nous utiliserons afin de pouvoir répondre à nos questions de recherche. Notre analyse se divisera en trois parties, selon lesquelles nous analyserons nos deux questions de recherche :

QR1. Comment et dans quelles situations les Alsaciens utilisent les langues de la région ?

QR2. Comment les Alsaciens perçoivent-ils leur identité linguistique ?

Nous commencerons notre première partie en présentant les façons dont nous avancerons pour voir quelles langues de la région les Alsaciens utilisent et en quelles proportions (4.3.1). Ensuite, nous présenterons les méthodes utilisées pour la réalisation de l'analyse du plurilinguisme des Alsaciens (4.3.2). Finalement, nous montrerons les méthodes utilisées pour mener notre analyse sur l'identité linguistique des Alsaciens (4.3.3). Nous avons noté, lors de la collecte du corpus (cf. le chapitre 4.1), qu'il s'agit d'une étude qualitative et par conséquent, notre analyse sera également effectuée à l'aide de méthodes qualitatives (Eskola & Suoranta, 1998). Dans chacune des parties, nous présenterons les questions du questionnaire sélectionnées et la manière dont nous compterons mener notre analyse. Les réponses à chaque question traitée seront analysées en détail et illustrées par des figures et des classements le cas échéant. En outre, nous compléterons notre analyse par les résultats reçus à partir des transcriptions des entretiens. Les entretiens se sont destinés à mettre en évidence les expériences individuelles des participants. Dans l'analyse de notre corpus, nous marquerons les exemples du questionnaire avec un « Q » avec le numéro de la question du questionnaire. Pour garder l'anonymat des cinq participants des entretiens, tous les exemples qui viennent des entretiens seront marqués avec un « E » à la fin de l'exemple.

4.3.1 Les langues utilisées par les participants

Dans la première partie d'analyse, nous nous familiariserons avec les langues utilisées dans la région. Cette analyse se déroulera avec l'aide des questions *Êtes-vous né(e) en Alsace ou votre famille est-elle alsacienne ?* (Q7) et *Quelle est votre langue maternelle ?* (Q8). Les réponses seront illustrées en forme de figure. De plus, à l'aide de la question *Quelles langues de la région utilisez-vous et dans quels contextes ?* (Q9), nous examinerons de plus près les langues de la région utilisées par les Alsaciens. Nous répartirons les langues de la région utilisées par les participants en fonction de leurs réponses et les présenterons sous la forme d'une figure. En traitant les réponses à cette question, nous utiliserons la classification suivante : alsacien, français, allemand et autres. Nous classerons dans la catégorie *autres* les langues qui ne sont pas au cœur de l'étude, par exemple l'anglais. Nous utilisons également cette classification pour l'analyse d'autres questions, le cas échéant. Les contextes dans lesquelles les langues sont utilisées seront analysés dans la première partie d'analyse sur le plurilinguisme des Alsaciens.

4.3.2 Le plurilinguisme des Alsaciens

L'analyse sur le plurilinguisme des Alsaciens se divisera en trois étapes. Dans la première étape, les contextes de la question *Quelles langues de la région utilisez-vous et dans quels contextes ?* (Q9) seront classées avec une catégorisation créée à la base des remarques de Ferguson (1959 : 325), de Grosjean (1998 : 132) et de Juillard (2007 : 238) sur l'utilisation de la langue et les facteurs qui interviennent sur les choix linguistiques du locuteur. De plus, dans l'analyse nous nous sommes aidée de l'article sur les chiffres de dialecte alsacien réunis par OLCA (www1). Les réponses ouvertes seront classées dans deux catégories différentes : le contexte quotidien et le contexte professionnel. La distribution en pourcentage de ces contextes sera présentée sous forme de figure. Le contexte quotidien contiendra des réponses qui décrivent l'utilisation de la langue dans la vie de tous les jours par exemple avec la famille et les amis. Les réponses qui contiendront l'environnement de travail, de l'école ou de l'université sont classées dans le contexte professionnel. Afin d'obtenir une image plus précise et plus illustrative de l'utilisation des langues de la région, nous relèverons certaines des réponses ouvertes des autres questions du questionnaire et de plus, nous présenterons des réponses des entretiens. Particulièrement, notre deuxième hypothèse **H1b**, selon laquelle, nous supposons que les Alsaciens changent l'utilisation de la langue selon leur environnement et les locuteurs auxquels ils s'adressent (Grosjean, 1998 : 132 ; Edwards, 2009a : 27 ; Juillard, 2007 : 238 ; Moore & Gajo, 2009 : 101) sera examinée au regard de ces réponses.

Grace à des études comme celles d'Edwards (2009) et de Grosjean (1998), le concept de plurilinguisme nous ait apparu relativement clair au fur et à mesure que l'étude progressait.

Dans la seconde étape, nous passerons à l'analyse de la question *Vous considérez-vous comme plurilingue ? pourquoi ?* (Q18) directement liée au plurilinguisme du participant. Nous donnons une image plus approfondie et personnelle sur ce sujet à travers des exemples tirées du questionnaire et des entretiens. De plus, les résultats seront analysés par l'aide de l'étude de Pavlenko (2006) sur le plurilinguisme et nous les utiliserons pour savoir si le constat de Cenoz (2013 : 5), selon lequel le plurilinguisme se retrouve souvent dans des endroits frontaliers où les langues régionales ou minoritaires sont plus répandues, s'avère exacte. Les résultats de cette partie d'analyse seront utilisés pour tester notre première hypothèse **H1a**, qui indique que les Alsaciens sont pour la plupart plurilingues.

La troisième étape de cette première partie nous permette d'examiner les résultats obtenus avec le statut des langues en France. Nous mènerons notre analyse en utilisant les termes de la variété haute et de la variété basse (Ferguson, 1959) de manière dont les présente Fishman (1967 : 33) dans son étude en disant que ces variétés ne doivent pas être basées sur la même langue. De plus, nous lierons les termes de Loyer (2002 : 27) sur la langue dominante/dominée et la langue majeure/mineure à notre corpus. Dans cette étape, nous tenons de trouver si notre troisième hypothèse **H1c**, selon laquelle, le statut des langues en France augmente l'utilisation du français et réduit l'utilisation de la langue régionale (Werlen, 2011 : 26–33 ; Loyer, 2002 : 27), aura également lieu.

4.3.3 L'identité linguistique des Alsaciens

Dans cette dernière partie d'analyse, nous concentrerons sur l'identité linguistique des Alsaciens. Les questions du questionnaire seront analysées de la même manière que dans les parties précédentes et illustrées par des exemples pour avoir une idée aussi spécifique que possible sur l'identité linguistique de nos participants. Nous partageons notre troisième partie d'analyse en trois étapes présentées à la suite.

En premier lieu, nous nous pencherons sur la signification des langues utilisées par les participants et nous le lierons à l'identité linguistique des participants. Dans cette étape, nous analyserons cette signification à travers les réponses reçues entre autres aux questions : *Que signifient pour vous le(s) langue(s) que vous utilisez ?* (Q10), *Sentez-vous que le(s) langue(s) ont une différente signification ? Pourquoi ?* (Q11), *Quelle langue préférez-vous utiliser ? Pourquoi et dans quel*

contexte ? (Q12) et Votre propre attitude envers le(s) langue(s) que vous utilisez a-t-elle changé au fil du temps ? Comment ? (Q20).

En deuxième lieu, nous analyserons l'identité linguistique des Alsaciens à travers leurs appartenances à des communautés linguistiques. Nous commencerons cette partie en examinant les réponses à la question *À quelle communauté linguistique vous sentez-vous appartenir ? (Q16)*. Les réponses seront présentées en figure et seront analysés sous la lumière de notre quatrième hypothèse **H2** et nous supposons que l'impact de la langue sur l'identité est plus fort quand une personne se sent reliée à une communauté linguistique et peut communiquer avec des variations d'accent ou de dialecte dans cette communauté (Bothorel-Witz, 2008 : 52 ; Denis, 2003 : 363 ; Edwards, 2009a : 21 ; Weckmann & Rieger, 2011 : 21). Cette appartenance sera étudiée à travers des catégories de trois communautés linguistiques au cœur de notre étude : l'alsacienne, la française et l'allemande. Pour comprendre plus sur les communautés linguistiques des participants, nous ajouterons des réponses à la question *Participez-vous à des événements, des loisirs ou d'autres activités en fonction de la langue dans laquelle ils se déroulent ? À quelle fréquence ? (Q22)*.

En outre, dans le cadre de la communauté linguistique, nous avons voulu connaître l'opinion de nos participants sur le fait qui peut être considéré comme alsacien. Nous l'analyserons comme un complément à l'appartenance à une communauté linguistique à travers les deux questions suivantes : *Selon vous, qui peut être considéré comme étant Alsacien ? (Q24)* et *Selon vous, faut-il parler alsacien pour être Alsacien ? (Q25)*. À cette fin, nous présenterons des réponses ouvertes du questionnaire et des parties des transcriptions des entretiens pour mieux illustrer les opinions des participants sur le sujet.

Nous concluons cette troisième partie d'analyse en examinant les résultats reçus avec l'aide des trois concepts présentés par Avanza et Laferté (2005 : 140–145) – identification, image sociale et appartenance – que nous relierons avec les langues de la région. Nous classerons des extraits des réponses avec l'aide du tableau suivant.

Tableau 4. L'identification, l' image sociale et l'appartenance dans l'analyse de l'identité linguistique.

Concept	Description	Exemple
Identification	L'individu construit son identité personnelle par une langue ou une communauté linguistique et les lie à ses sentiments.	Une expression émotionnelle avec la langue ou la communauté linguistique et l'identité.
Image sociale	Les stéréotypes et préjugés sur les langues ou communautés linguistiques que les autres communautés ont et qui influencent la manière dont l'individu perçoit sa propre identité linguistique.	Une expression de la manière dont les attitudes des autres à l'égard de la langue ont influencé à la réflexion sur la langue et l'identité.
Appartenance	Les manières dont les individus se situent par rapport à une communauté linguistique et qui est influencée par les langues, l'histoire, la politique etc.	L'expression de la manière dont une personne est liée à la communauté à travers différents facteurs

Les exemples présentes dans avec l'aide de ce tableau sont des réponses qui sortent du questionnaire et des entretiens. Dans le chapitre suivant, nous analyserons les résultats de notre corpus avec les méthodes présentées dans ce chapitre.

5 Analyse et résultats

Dans ce chapitre, nous analyseront notre corpus et comme présenté dans la cadre méthodologique (4.3) cette analyse sera effectuée en trois parties. Le corpus sera analysé pour répondre aux questions de recherche :

QR1. : Comment et dans quelles situations les Alsaciens utilisent les langues de la région ?

QR2. : Comment les Alsaciens perçoivent-ils leur identité linguistique ?

Tout d'abord, dans la première partie d'analyse, nous examinerons l'adéquation de nos données à l'étude et nous présenterons plus en détail les langues utilisées par nos participants (5.1). Notre deuxième partie d'analyse (5.2) commencera en examinant l'utilisation des langues de la région dans les contextes quotidien et professionnel (5.2.1) après lequel nous étudions le plurilinguisme des Alsaciens (5.2.2). Cette première partie finira en analyse sur comment le statut des langues a un effet sur l'utilisation des langues de la région (5.2.3). Ensuite, notre analyse continuera à la troisième partie, dans laquelle nous étudierons l'identité linguistique de point de vue des Alsaciens (5.3). Dans cette partie d'analyse nous examinerons la signification des langues de la région aux Alsaciens (5.3.1) et nous continuerons à une analyse sur les communautés linguistiques auxquelles ils se sentent appartenir (5.3.2). À la fin de notre analyse, nous aborderons l'identité linguistique des Alsaciens sous l'angle de l'identification, de l'image sociale et de l'appartenance (5.3.3).

5.1 Les langues de la région

Précédemment, nous nous sommes familiarisée avec le profil et les facteurs démographiques des participants de cette étude (4.2). Pour nous faire une idée encore plus précise de l'origine linguistique des Alsaciens, nous avons demandé aux participants s'ils étaient nés en Alsace ou leur famille était alsacienne. La figure 3 suivante illustre les réponses obtenues.

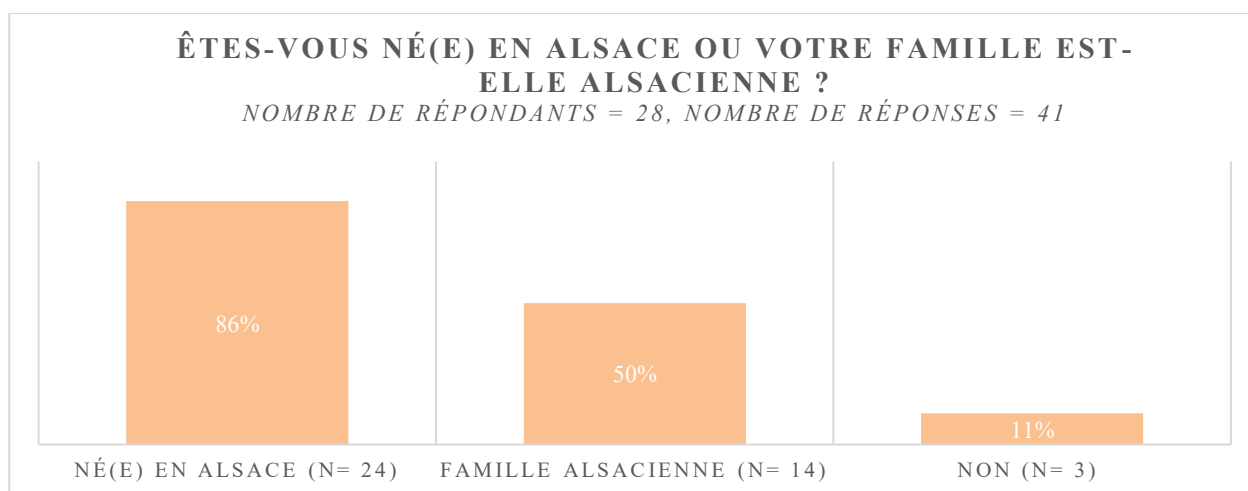


Figure 3. Êtes-vous né(e) en Alsace ou votre famille est-elle alsacienne ?

La majorité des participants de l'étude sont nés en Alsace et la moitié déclare avoir une famille alsacienne. Seulement trois participants ont répondu de ne pas avoir été nés en Alsace et leur famille n'est pas alsacienne. Bien que l'échantillon de recherche soit petit par rapport au nombre de personnes vivant en Alsace, ce qui était plus de 1,8 millions de personnes en 2014 (www1), nous constatons que cet échantillon est très représentatif des personnes d'origine alsacienne dans notre corpus et ainsi dans cette analyse nous nous référerons aux participants en tant qu'Alsaciens.

Dans la deuxième partie de notre collecte de données, au début de chaque entretien, nous avons demandé aux participants de préciser leur ville ou village d'origine. Afin de garantir l'anonymat des cinq personnes interrogées, nous ne divulguons pas les noms de ces villes ou villages, mais nous indiquons que les participants des entretiens sont tous nés dans la région d'Alsace, ailleurs qu'à Strasbourg où le lien du questionnaire a été partagé. Ils représentent ainsi tous des villes ou villages différents. La population des villes ou villages d'origine varie entre 300 et 35 000 habitants et la distance de Strasbourg varie entre 30 et 50 kilomètres. Comme l'exemple 1 ci-dessous montre, l'utilisation de l'alsacien est bien présente dans ces villes et villages.

- (1) « J'habite à une commune rurale de 1000 habitants et nous parlons tous encore beaucoup l'alsacien. » (Q15)

Ensuite, les langues maternelles des Alsaciens sont présentées dans la figure 4 ci-dessous.

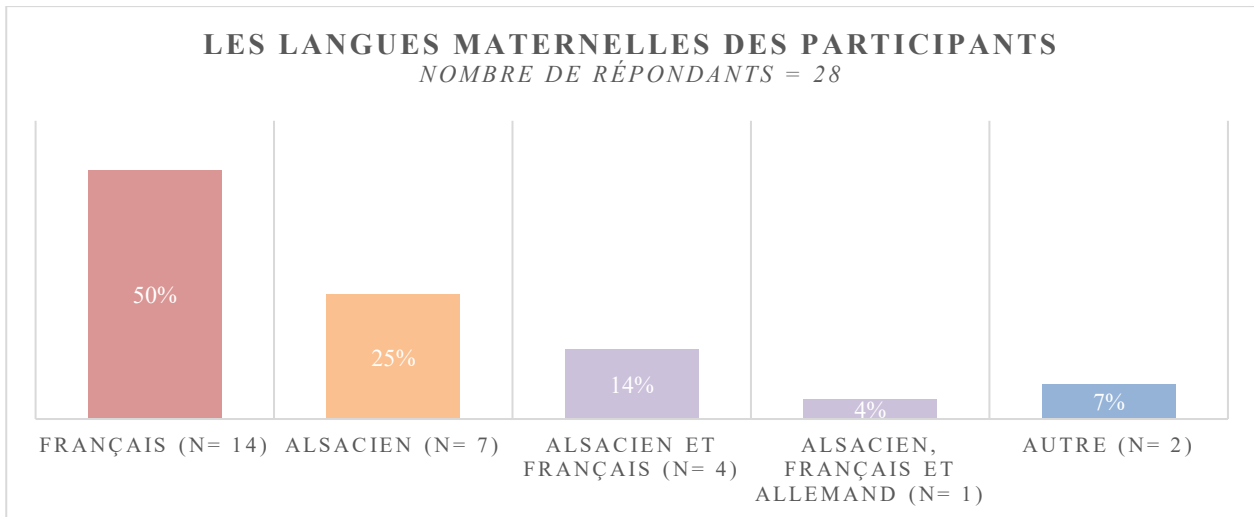


Figure 4. La répartition en pourcentage des participants par langues maternelles

D'après nos résultats, nous nous constatons que la langue officielle du pays, le français, n'est pas la seule langue maternelle des Alsaciens. En effet, un quart de nos participants déclarent avoir l'alsacien comme leur langue maternelle. L'un d'entre eux précise même avoir « Elsasserditsch – encore appelé alsacien – bas-alémanique » en tant que langue maternelle. Par ailleurs, l'allemand est mentionné comme étant l'une des langues maternelles d'un de nos participants. La langue maternelle est souvent comprise comme un dialecte ou une langue qu'une personne a utilisée à sa maison d'enfance, selon Joseph (2004 : 183). En outre, l'alsacien est au moins l'une des langues maternelles de 43 % de nos participants, présente dans leur vie quotidienne lorsqu'ils étaient enfants. En dehors de ces trois langues présentées, d'autres langues telles que le chinois et l'espagnol sont également mentionnées par les participants. Pour continuer notre analyse sur les langues utilisées dans la région, nous les examinons avec l'aide de la figure 5 ci-dessous.

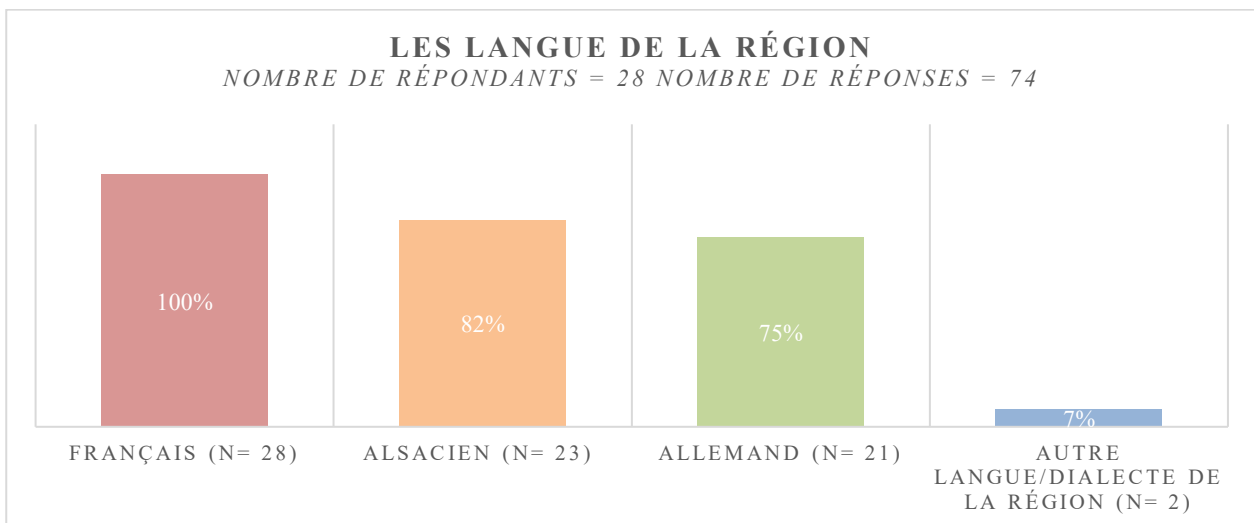


Figure 5. Les langues de la région utilisées par les Alsaciens.

Au début du XXI^e siècle, notamment les langues française, alsacienne et allemande sont pratiquées en Alsace⁹ (Bister-Broose, 2002 : 102) et nous pouvons déduire la présence de ces trois codes linguistiques (Mekaoui, 2005 : 215) de la figure 5 ci-dessus. Chacun des Alsaciens de notre étude déclarent utiliser la langue officielle du pays, le français. De plus, environ trois quarts d'entre eux utilisent également l'alsacien et l'allemand. Les autres langues de la région reconnues par deux des participants sont l'anglais et le portugais. Nous approfondirons encore l'utilisation des langues française, alsacienne et allemande dans la partie à suivre.

5.2 Le plurilinguisme et l'utilisation des langues en Alsace

Dans cette partie d'analyse, nous créerons une image plus approfondie sur l'utilisation des langues dans la région alsacienne et identifierons les situations dans lesquelles les Alsaciens utilisent ces langues. De plus, nous examinerons le plurilinguisme des Alsaciens. Nous finissons ce chapitre dans l'analyse sur le statut des langues et son effet sur l'utilisation des langues dans la région.

5.2.1 Les langues du quotidien et du travail

Nous commençons notre première étape d'analyse en présentant les figures ci-dessous. La figure 6 à la gauche montre la répartition de l'utilisation des langues dans un contexte quotidien et la figure 7 à la droite la montre dans un contexte professionnel.

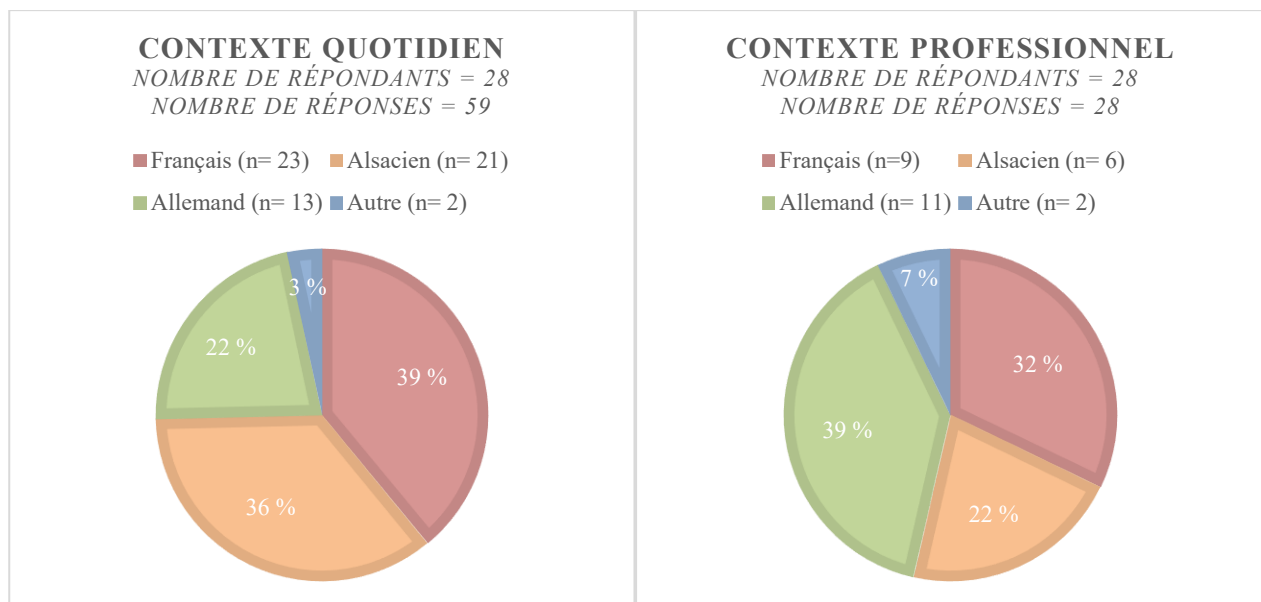


Figure 6. L'utilisation des langues de la région dans un contexte quotidien.

⁹ L'alsacien, deuxième langue régionale de France : http://portallem.com/documents/langues/alsacien/INSEE_alsacien.pdf

Figure 7. L'utilisation des langues de la région dans un contexte professionnel.

En observant les deux figures, nous constatons que toutes les trois langues de la région sont présentes dans la vie quotidienne et professionnelle des Alsaciens. Ainsi, nous notons que, les Alsaciens ont exprimé plus de situations quotidiennes (n= 59) que de situations professionnelles (n= 28). Le contexte quotidien implique l'utilisation des langues dans des situations de la vie courante, telles que communiquer avec la famille ou faire des courses en Allemagne, tandis que le contexte professionnel est lié au milieu de travail, à l'école et à l'université. La figure 6 montre que le français et l'alsacien est la langue la plus utilisée dans le cadre quotidien, dans la vie de tous les jours. Voici deux exemples sur l'utilisation des langues dans les deux contextes :

- (2) « La langue que j'utilise aujourd'hui au quotidien, c'est d'abord l'alsacien, l'alsacien, en famille avec mon épouse, avec mes deux enfants, l'alsacien, dès que je peux, dans les loisirs, avec des amis en association, dès que ça va, l'alsacien au travail [...] Si je peux, je privilégie l'alsacien, y compris à l'écrit, pas seulement l'oral. » (E)
- (3) « J'utilise le français dans la vie de tous les jours, l'allemand une fois par semaine pour l'école et l'alsacien de temps en temps dans mes expressions ou avec mes parents. » (Q15)

Les exemples (2) et (3) illustrent différentes manières d'utilisation de langues dans les contextes professionnels et quotidien. En comparant les deux premiers exemples, l'exemple (2) montre plus d'une forte volonté de maintenir la langue alsacienne et l'utiliser dans tous les contextes possibles et de toutes les manières possibles tandis que, l'exemple (3) décrit une utilisation des langues plus basée sur les besoins pratiques et les relations interpersonnelles. Comme dans l'exemple (3), le locuteur fait ses choix linguistiques selon les relations interpersonnelles (Juillard, 2007 : 237–238), ce que nous pouvons également noter des exemples suivants de l'utilisation des langues dans la vie quotidienne des Alsaciens.

- (4) « Je préfère utiliser l'alsacien, parce que c'est ma langue maternelle. J'utilise l'alsacien évidemment d'abord en famille... C'est la langue du quotidien et de ceux qui me sont les plus chers [...] » (Q12)
- (5) « Avec mon frère, mon frère, très à l'aise avec lui en alsacien, je suis moins à l'aise avec lui en français parce que notre affectifs se fait en alsacien puisqu'on a grandi comme ça. » (E)
- (6) « Mes parents me parlaient français, mais en fait, enfin, ils me parlaient français ou un mélange d'alsacien. Mais quand j'étais ado ou jeune adulte, j'avais beaucoup d'amis qui parlaient alsacien et c'est comme ça que je me suis perfectionnée en alsacien. » (E)
- (7) « J'utilise quasiment que le français que ça soit avec mes amis, ma famille [...] j'utilise l'alsacien qu'avec mes grands-parents ou arrière-grands-parents car c'est la langue qu'ils connaissent le mieux. » (Q15)

- (8) « Il y avait le français et l'alsacien à la maison, mais les parents c'était toujours plutôt l'alsacien et entre frères et sœurs on a pris l'habitude de parler français. » (E)

Comme nous observons de l'exemple (8), les choix linguistiques peuvent varier également à l'intérieur de la famille. En comparant les l'utilisation des trois langues, l'allemand est le moins utilisée par les Alsaciens de l'étude dans un contexte quotidien, tandis qu'elle est le plus utilisée dans un contexte professionnel, comme l'indique l'exemple (7) ci-dessous :

- (9) « Je parlais allemand pendant mes études, j'ai fait des stages en Allemagne et et je travaille dans je travaille dans une entreprise où je m'occupais de clients allemands. » (E)

La langue française apparaît dans la vie professionnelle d'environ un tiers des participants. Selon nos résultats, l'alsacien est le moins présent dans le monde professionnel, comme le montrent également les résultats du sondage de DNA/ISERCO (cité par OLCA, www1), selon lequel 96 % des personnes interrogées pratiquent le dialecte alsacien en famille et 48 % le pratiquent dans leur milieu professionnel. En sommant, de nos résultats, cependant, on retrouve l'observation de Ferguson (1959 : 325) selon laquelle un dialecte est plus couramment utilisé par la famille et les amis tandis que les langues standards sont présentes dans d'autres communautés linguistiques dont le dialecte peut être différent.

Selon le constat de Grosjean (1998 : 132), les choix de langues changent quand l'environnement du locuteur et le contexte de la discussion changent. Les exemples ci-dessous montre comment le sujet de la discussion peut avoir un effet sur la langue utilisée par les Alsaciens :

- (10) « Il y a comme l'heure, par exemple, je la connais mieux en alsacien. Donc je vais dire plutôt l'heure en alsacien. » (E)
- (11) « Quand y a des petites embrouilles de famille, peut-être qu'on va plutôt utiliser l'alsacien, surtout quand mes parents, ils s'énervent, alors là c'est sûr, c'est l'alsacien. » (E)
- (12) « Enfant : *Elsasserdeutsch* en milieu familial, pas exclusif, le journal était lu en *Hochdeutsch*. Les devoirs scolaires étaient évidemment en français, avec l'appui des parents qui maîtrisaient. La scolarité exclusivement en français. Puis le rejet de l'adolescence et c'est la sensibilité aux musicalités des langues, surtout par le théâtre, que la langue régionale a reconquis ma conviction. Vie professionnelle exclusivement en français, vie familiale qui a progressivement glissé vers le français (épouse enseignante, enfants scolarisés), vie sociale mixte en fonction du milieu et vie de militant associatif en alsacien. » (Q20)

L'exemple (12) illustre comment l'utilisation des langues a évolué dans le temps et comment elle s'est variée en fonction de l'environnement ou du contexte. Les locuteurs varient l'utilisation des langues comme l'indique Grosjean (1998 : 132) dans son étude en disant que l'utilisation de la

langue du locuteur change en fonction des objectifs et selon le contact avec d'autres locuteurs, monolingues et plurilingues, qui paraît également évident chez les Alsaciens :

- (13) « J'essaye aussi quand ça va de parler alsacien et quand je sens que mon accent est un peu trop bizarre pour les gens, je switch en *Hochdeutsch*. » (E)
- (14) « Et quand je fais des discours dans des milieux qui sont en germanophone pour pas exclure les gens qui ne parlent pas le dialecte, je parle d'une à l'autre, je fais les deux. » (E)
- (15) « Comme je joue au théâtre alsacien de Strasbourg, je là-bas, [...] on doit parler de la manière de Strasbourg et moi dans mon village je parle pas du tout comme à Strasbourg en fait. » (E)

L'exemple (15) ci-dessus montre également comment le participant change la manière dont il parle l'alsacien, selon l'endroit où il est. Avec cet exemple, nous pouvons également faire les mêmes remarques que Juillard (2007 : 238) dans son étude sur la variation des choix linguistiques en fonction des mouvements des acteurs sociaux chez les Sénégalais et constater que les Alsaciens changent l'utilisation de la langue selon l'endroit où ils se déplacent. Nous pouvons constater que notre deuxième hypothèse **H1b**, s'avère vraie, car les Alsaciens de notre étude expriment à changer l'utilisation de la langue selon leur environnement et les locuteurs auxquels ils s'adressent (Grosjean, 1998 : 132 ; Edwards, 2009a : 27 ; Juillard, 2007 : 238 ; Moore & Gajo, 2009 : 101).

5.2.2 Le plurilinguisme des Alsaciens

Dans la seconde étape de cette première partie d'analyse, nous regardons de plus près le plurilinguisme des Alsaciens. Les résultats reçus dans le sous-chapitre 5.1 sur les langues présentes dans la région, nous montrent que la plupart des Alsaciens utilisent plus de deux langues, et nous pouvons constater que la déclaration de Pavlenko (2006 : 6) sur le fait que le plurilinguisme est associé à des personnes qui parlent plus de deux langues s'applique à cet échantillon de recherche. D'ailleurs, la plupart des Alsaciens de l'étude, 71 % (n= 20), se considèrent comme plurilingues. Ces résultats et le fait que 86 % (n= 24) des participants de cette étude sont originaires d'Alsace (cf. la figure 3) supportent le constat de Cenoz (2013 : 5), selon lequel le plurilinguisme existe dans des endroits frontaliers, comme l'Alsace, où les langues régionales ou minoritaires sont plus répandues. Le plurilinguisme du locuteur peut également être défini en fonction de son degré d'utilisation de différentes langues ou dialectes (Pavlenko, 2006 : 6) et comme le montrent les exemples ci-dessous, les locuteurs indiquent à maîtriser plusieurs langues à un certain niveau et constatent eux-mêmes comme plurilingues.

- (16) « Je maîtrise plusieurs langues pour être capable de discuter avec des gens (alsacien, français, allemand, anglais, japonais) » (Q18)
- (17) « Je switch tout le temps entre les trois langues. Peut-être une préférence pour l'alsacien, ce sont mes racines. » (Q12)

Cependant, 29 % des Alsaciens ne se sentaient pas être plurilingues, comme le montre l'exemple :

- (18) « Dans mon enfance, on m'a dissuadé de parler alsacien et on m'a enseigné l'adoration de la langue française et le mépris de l'allemand. Je pense presque exclusivement en français. ». (Q18)

À la base de ces résultats, nous pouvons encore affirmer que les Alsaciens sont pour la plupart plurilingues, ce qui était notre première hypothèse **H1a**. Nous examinons les facteurs susceptibles d'avoir influencé la réponse de l'exemple (18) dans le chapitre suivant.

5.2.3 Le statut des langues en Alsace

L'exemple (18) nous permet également d'aborder notre troisième étape d'analyse, où nous examinons l'impact du statut des langues sur les langues présentes dans la région. Comme le montre l'exemple (19) ci-dessous, les décisions politiques linguistiques à l'égard des langues régionales (cf. le chapitre 2.2.2) ont influencé la manière dont la personne concernée a pu utiliser les langues qu'elle connait et la manière dont son attitude à l'égard de ces langues est formée.

- (19) « Oui, en fait, quand j'étais toute petite, je parlais qu'alsacien. Et après, quand je suis rentrée à l'école maternelle, la directrice, elle, voulait plutôt que je parle français. Elle avait convoqué mes parents. Elle avait dit que je devais apprendre le français et tout. Et du coup, à force bah de parler français et plus trop parler de l'alsacien, j'ai un peu perdu du vocabulaire en alsacien. » (E)

En outre, les traces de l'histoire linguistique d'Alsace (cf. le chapitre 2.3.1) est visible dans les expériences des Alsaciens de l'étude, surtout dans celles liées à l'éducation, ce que nous pouvons voir de l'exemple (19) et des exemples ci-dessous :

- (20) « J'arrive en classe. J'ai 5 ans. J'arrive en classe, pas un mot, germanique interdit. C'était dans les années 60. » (E)
- (21) « Dans les années 80 encore, on trouvait des écoles où la politique française d'assimilation était imposée et où le dialecte était interdit. [...] Ça a subsisté dans un certain nombre d'écoles, notamment à la campagne, plus tard, jusqu'à l'année 80, voire 90, où certains enseignants ont continué à interdire le dialecte parce que justement, les locuteurs étaient encore trop nombreux. » (E)
- (22) « Oui cela me rend fier de savoir parler l'alsacien maintenant lorsque j'étais plus jeune on nous l'interdisait notamment à l'école. » (Q20)

- (23) « Le français est la langue privilégiée, l'allemand et l'alsacien sont souvent mal-vu. » (Q11)
- (24) « Mon attitude face à l'alsacien a changé. Avant, je voyais cette langue un peu avec honte. Mais maintenant, j'aimerais beaucoup la parler couramment. » (Q20)
- (25) « [...] Quand j'étais petit je n'aimais pas l'allemand. Et un jour au lycée, je me suis demandé pourquoi je n'aimais pas l'allemand, et je n'ai pas trouvé de raison à part « personne n'aime l'allemand donc je n'aime pas l'allemand ». J'ai donc décidé d'aimer l'allemand ce jour-là. » (Q20)

Les exemples de (20) à (25) témoignent de l'impact des décisions linguistiques de la France sur la perception de l'alsacien par les locuteurs, avec des expériences de la honte, mais aussi de la fierté associées aux langues alsacienne et allemande. Dans la société française d'aujourd'hui en Alsace, nous pouvons considérer le français comme la langue *dominante* et l'alsacien comme un exemple d'une langue *dominée* (Loyer, 2002 : 27). L'exemple (26) ci-dessous montre le constat de Loyer (2002 : 27) selon lequel les locuteurs des langues moins valorisées dans la société adoptent souvent les langues majeures (le français), ce qui contribue à la disparition des langues mineures (l'alsacien).

- (26) « Langue maternelle malheureusement en « perdition » dans le monde majoritairement français. Le français est devenu ma langue la plus courante pour l'écriture, les relations sociales. » (Q10)

En analysant les exemples présentés dans ce chapitre, nous nous permettons également parler de la diglossie, de la manière que Fishman (1967 : 33) l'a faite en notant que les variétés *H* et *L* ne doivent pas nécessairement être basées sur la même langue. Dans le cas d'Alsace, la variété *H* décrit la langue officielle (le français) et la variété *L* décrit la langue régionale (l'alsacien) et également aussi l'allemand, car comme dans notre cas, les dialectes régionaux sont pour la plupart des variétés *L* (Ayres-Bennet & Fisher, 2022 : 4 ; Werlen, 2011 : 26–33). L'exemple (27) suivant illustre la cause de ce phénomène.

- (27) « Le malheur est que la langue de ce peuple a trop souffert et souffre encore trop de l'intransigeance d'une nation qui renie tout ce qui n'est pas national... De ce fait les Alsaciens ne connaissent plus cette langue. » (Q24)

Effectivement, les attitudes générales à l'égard de la *supériorité* ou l'*infériorité* d'une langue, telles que les perceptions des dialectes et des accents, sont difficiles à changer (Edwards, 2009b : 65) même pour les locuteurs de la langue, ce qu'on peut voir dans l'exemple 24 à suivre :

- (28) « Utopiquement, j'aimerais utiliser l'alsacien avec tout le monde et que la langue principale de la société en Alsace soit à nouveau l'alsacien. Mais je sais très bien que c'est très peu probable [...] » (Q21)

Les exemples témoignent de la complexité linguistique de la région d'Alsace, caractérisée par une histoire plurilingue. Les locuteurs alsaciens ont une connaissance et une utilisation de plusieurs langues, notamment l'alsacien, l'allemand et le français, qui ont chacune une signification différente pour eux. Ensuite, dans la deuxième partie de notre analyse, nous explorerons les langues de la région ensemble avec l'identité dans le cas des Alsaciens.

Selon ces résultats, nous constatons que notre troisième hypothèse **H1c**, selon laquelle, le statut des langues en France augmente l'utilisation du français et réduit l'utilisation de la langue régionale (Werlen, 2011 : 26–33 ; Loyer, 2002 : 27), s'avère partiellement vraie. Nos résultats suggèrent que, au moins dans certains cas, le statut de la langue française a contribué, par exemple, à l'interdiction de l'utilisation de la langue régionale car le statut du français dans la société française ne permet pas l'utilisation de l'alsacien, par exemple dans les situations officielles. D'autre part, les locuteurs de l'alsacien semblent également opposer une résistance au fait que le français soit la seule langue qu'ils utilisent. Pour cette raison-là, les Alsaciens semblent augmenter l'utilisation de la langue alsacienne dans les situations où cela est possible et la parlent avec fierté.

5.3 L'identité linguistique des Alsaciens

Dans cette partie de notre analyse, nous examinons les langues de la région en lien avec l'identité des Alsaciens. Nous commençons par l'étude sur la signification des langues de la région pour les locuteurs, ensuite nous nous concentrerons à savoir dans quelles communautés linguistiques les Alsaciens se sentent appartenir.

5.3.1 La signification des langues de la région

D'après les résultats du questionnaire, il ressort que 68 % (n= 19) des Alsaciens considèrent que les langues ont une signification distincte, comme le montrent également les exemples suivants, qui mettent notamment en avant l'importance de la langue alsacienne.

(29) « L'alsacien est ma langue de cœur, de famille et surtout la première langue avec laquelle j'ai communiqué. L'allemand est une langue qu'est aussi dans mon cœur puisque j'aimerais l'enseigner et le français est une langue que j'admire énormément pour sa littérature notamment. » (Q10)

(30) « L'alsacien est ma langue maternelle et de cœur. Le français est ma première langue littéraire, la langue de l'école et de la République. L'allemand est (d'abord) la langue de mes voisins, même si j'ai appris (et pas à l'école) à le connaître aussi comme langue d'Alsace. » (Q10)

(31) « L'alsacien c'est l'identité. Le français pour tous les jours. » (Q10)

- (32) « L'usage de l'alsacien fait chaud au cœur ; il nous connecte à nos grands-parents. » (Q10)
- (33) « Je suis le plus à l'aise en français, mais c'est quand je parle alsacien que je suis la plus fière. » (Q12)
- (34) « Dans ma vie, je me suis rendu compte que le français était une langue du paraître et que l'alsacien était une langue de cœur. J'ai vu que l'allemand pouvait être poétique. [...] » (Q20)

Les exemples de (29) à (34) ci-dessus montrent une certaine hiérarchisation des langues et dans leur utilisation, où l'alsacien est la langue la plus chère et la plus proche du cœur, tandis que le français est encore perçu comme la langue de la vie publique et professionnelle. Les locuteurs considèrent l'alsacien comme leur « langue de cœur », liée à leur identité par une chaleur émotionnelle qui permet de se connecter avec les ancêtres et les traditions culturelles. Alors que le français de son côté, est généralement considéré comme une langue littéraire ou la langue de l'école, de profession et de la République et reste plus détaché des émotions des locuteurs. L'allemand est considéré comme important pour l'enseigner ou communiquer avec les voisins. L'exemple (33) relève que le locuteur exprime sa fierté de parler l'alsacien, bien qu'il soit plus à l'aise en français, ce qui reflète la complexité des attitudes linguistiques des locuteurs alsaciens.

Les exemples ci-dessous montrent comment les Alsaciens décrivent la signification du français (cf. aussi l'exemple 30) :

- (35) « Je n'utilise que le français, l'alsacien me paraît être un dialecte désuet appartenant à une autre génération. » (Q10)
- (36) « Le français et l'allemand ont une signification émotionnelle (langue maternelle ou langue étrangère dans laquelle je me sens le plus à l'aise) et fonctionnelle (ces langues sont indispensables dans les endroits où elles sont parlées en majorité). L'alsacien n'a pour moi qu'une dimension émotionnelle (curiosité intellectuelle de l'apprendre). » (Q11)
- (37) « Le français c'est plutôt la langue du gouvernement et de l'école et de communication en générale. Les autres sont des langues qui ont une valeur pour la population hors des milieux formelles. » (Q11)
- (38) « Je préfère utiliser le français, c'est la seule langue que je maîtrise suffisamment pour pouvoir communiquer avec suffisamment de vocabulaire. » (Q12)

Les exemples de (35) à (38) montrent encore que le français est plus souvent perçu comme une langue éloignée émotionnellement des locuteurs et associée plus aux contextes officiels, tels que le gouvernement, l'école et les situations professionnelles et formelles (Vollmann & Soon, 2018 : 91).

5.3.2 La communauté linguistique

Prochainement, nous analyserons l'identité linguistique des Alsaciens en examinant leur appartenance à différentes communautés linguistiques. Dans cette étude, les trois communautés linguistiques sont : l'alsacienne, la française et l'allemande, et l'identification des Alsaciens dans ces groupes est présentée dans la figure 8 ci-dessous.

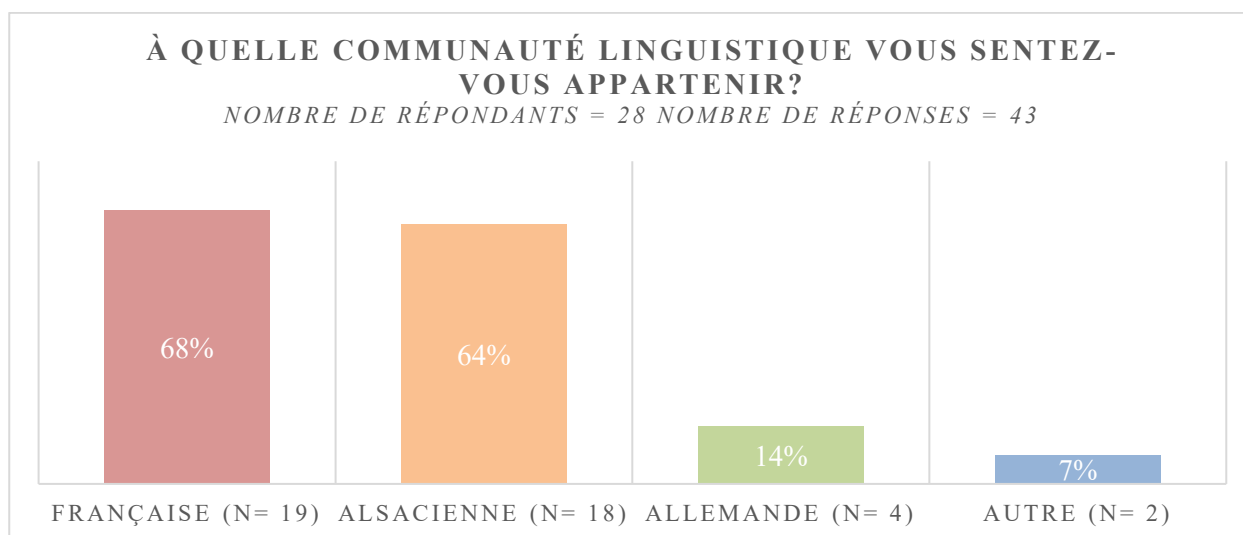


Figure 8. Les communautés linguistiques des Alsaciens.

Comme nous pouvons l'indiquer des résultats de la figure 8, les Alsaciens de l'étude se sentent le plus appartenir dans les communautés linguistiques française et alsacienne avec respectivement 68 % à la française et 64 % à l'alsacienne. De plus, une proportion beaucoup plus faible d'Alsaciens, c'est-à-dire 14 % d'entre eux, se sentent appartenir à la communauté allemande et 7 % à une autre communauté linguistique. Selon les résultats, la langue est un facteur important pour le sentiment d'appartenance à une communauté linguistique particulière et peut influencer l'identification de l'individu à un groupe social particulier (Bothorel-Witz, 2008 : 52 ; Edwards, 2009a : 21).

L'identification à une communauté linguistique peut également se faire par l'intermédiaire des loisirs ou d'autres activités, comme le montrent les résultats d'études. La moitié des Alsaciens de l'étude déclarent pratiquer des loisirs différents en fonction de la langue dans laquelle ils se déroulent. Comme nous pouvons déjà indiquer des exemples (12) et (15), le théâtre alsacien amène

les Alsaciens autour de la langue alsacienne¹⁰. La présence du théâtre alsacien dans la région et son importance est soulignée également dans les exemples suivants :

- (39) « Vous savez qu'il y a un réseau fort de théâtre ? Villages avec des pièces qui sont des comédies, des vaudevilles, des choses légères. » (E)
- (40) « Là où j'habite, presque dans chaque village autour, il y a une troupe de théâtre alsacien. » (E)
- (41) « Alors en fait, je l'ai toujours joué au théâtre alsacien quand j'étais petite, je jouais dans mon village parce que mon papa jouait au théâtre, en alsacien, dans mon village. Et après quand j'ai été étudiante à Strasbourg, j'ai commencé à jouer au théâtre alsacien Strasbourg. » (E)
- (42) « C'est le théâtre qui m'a sauvé parce que j'ai eu l'occasion d'aller voir une pièce de Germain Muller. [...] Et c'est là que je lui dis, mais attends, c'est c'est beau ça. » (E)
- (43) « C'est comme ça que je me suis davantage intéressé pour la langue et j'ai moi-même pris des cours de théâtre. J'ai moi-même créé des pièces, écrit des scénaristes et en faire jusqu'à quelque chose qui est tout à fait original, c'est de faire du théâtre bilingue, voire trilingue. » (E)

L'importance du théâtre est mise en évidence à travers de ces exemples (12), (15) et de (39) à (43) dans la préservation de la langue régionale et dans la construction de l'identité linguistique de ces Alsaciens. Selon les exemples mentionnés, le théâtre peut également mettre en évidence la richesse linguistique d'Alsace et renforcer le sentiment d'appartenance à la communauté alsacienne. Lorsque les locuteurs se sentent reliés à une communauté linguistique particulière et peuvent communiquer avec des variations d'accent ou de dialecte dans cette communauté, l'impact de la langue sur l'identité est plus fort (Bothorel-Witz, 2008 : 52 ; Denis, 2003 : 363 ; Edwards, 2009a : 21 ; Weckmann & Rieger, 2011 : 21). Cela dit, l'identification à un groupe social particulier est influencée par la langue parlée par le locuteur (Costa, 2021 : 167), même si 82 % (n =23) des Alsaciens de l'étude sont d'avis que parler l'alsacien n'est pas obligatoire pour être considéré comme « Alsacien ». Encore, voici quelques exemples comment les Alsaciens de l'étude définissent un « Alsacien » :

- (44) « Pour moi, un Alsacien est une personne qui est né en Alsace (il n'est pas obligé de comprendre ou de parler alsacien mais de respecter la culture et le fait en sorte qu'elle est perdue dans le temps) » (Q24)
- (45) « Toute personne vivant en Alsace, peu importe son lieu de naissance. » (Q24)
- (46) « Les personnes qui savent totalement parler cette langue. » (Q24)

¹⁰ <https://www.theatre-alsacien-strasbourg.fr/biographie.htm>

- (47) « [...] Souvent je me dis que, pour être Alsacien, il suffit d’habiter en Alsace. Mais il y a une question redoutable [...] Faut-il parler français pour être considéré comme français ? Nombreux sont ceux qui répondraient oui. Alors, pourquoi ce qui vaut pour le français ne vaudrait-il pas pour l’alsacien ? » (Q24)
- (48) « C’est une affaire de cœur. Tous ceux qui aiment l’Alsace et s’y deviennent – progressivement – Alsaciens. Faut-il identifier ou simplement apprécier ? » (Q24)

Les cinq exemples de (44) à (48) décrivent la diversité d’opinions et de perceptions des Alsaciens quant à la définition d’un « Alsacien ». Certains Alsaciens de l’étude considèrent que l’identité alsacienne ne dépend pas de la compétence linguistique, tandis que d’autres pensent que l’alsacien est un élément important pour être « Alsacien ». En addition, un point de vue intéressant sur la comparaison entre la langue officielle (le français) et la langue régionale (l’alsacien) se relève de l’exemple (47) dans lequel la personne met en lumière le statut particulier de l’alsacien dans la société française et l’impact de la langue sur l’identité. Ces résultats montrent que notre quatrième hypothèse **H2**, selon laquelle l’impact de la langue sur l’identité est plus fort quand une personne se sent reliée à une communauté linguistique et peut communiquer avec des variations d’accent ou de dialecte dans cette communauté (Bothorel-Witz, 2008 : 52 ; Denis, 2003 : 363 ; Edwards, 2009a : 21 ; Weckmann & Rieger, 2011 : 21) s’avère vraie.

5.3.3 L’identification, l’image sociale et l’appartenance

Pour conclure cette analyse, nous illustrons les trois concepts d’identification, d’image sociale et d’appartenance, tels que décrits par Avanza et Laferté (2005) liés avec les langues de la région, à travers des exemples tirés de notre corpus. Les exemples mettent en évidence la façon dont les individus se connectent à leur identité linguistique, comment les stéréotypes et les préjugés sur les langues peuvent influencer leur perception de leur propre identité, et comment les individus se positionnent par rapport à leur communauté linguistique. Nous présenterons quelques exemples dans cette analyse qui ont également été abordés dans les autres parties de notre étude. Tous les exemples de ce chapitre sont présentés sous forme d’un tableau qui se trouve dans l’annexe (cf. Annexe 4.). En plus des exemples (4), (29) et (31) et les exemples suivants mettent en évidence le concept d’identification, comme nous le définissons : l’individu construit son identité personnelle par une langue ou une communauté linguistique et les lie à ses sentiments.

- (49) « Langue de cœur, de l’émotion première est alsacienne, [...] » (Q11)
- (50) « J’aime le fait de parler plusieurs langues. J’ai un attachement très fort à l’alsacien qui est ma langue maternelle » (Q10)
- (51) « L’alsacien est ma langue maternelle et de cœur [...] » (Q10)

(52) « La langue maternelle [alsacien] pour le bonheur de la richesse linguistique, imagée mais également en lien affectif, toujours avec le regret de l'entendre plus rarement [...] » (Q12)

(53) « [La langue] c'est une partie de mon identité. » (Q10)

Les Alsaciens mentionnent l'importance de la langue alsacienne pour leur identité. Ils décrivent l'alsacien comme leur « langue de cœur », ce qui est souvent aussi leur langue maternelle et un élément clé de leur identité. D'autres mentionnent que leur capacité de parler plusieurs langues est une source de fierté. Les stéréotypes et préjugés sur les langues ou communautés linguistiques que les autres communautés ont et qui influencent la manière dont l'individu perçoit sa propre identité linguistique sont également présents et peuvent influencer la perception qu'ont les individus de leur propre identité. Les exemples (13), (18) et de (22) à (24) et les exemples suivants démontrent comment ce phénomène se présente chez les Alsaciens de notre étude.

(54) « Plus jeune, je percevais l'allemand et l'alsacien comme des langues ringardes et inutiles. [...] » (Q20)

(55) « [...] L'allemand je le vois comme une langue sœur à l'alsacien ; j'aime souvent dire aux allemands qui me disent que l'alsacien sonne bizarre que justement pour moi, c'est l'allemand standard qui est de l'alsacien bizarre/différent. Bien évidemment, c'est toujours avec humour. » (Q10)

(56) « Quand je vais en vacances ou que je dis que bah je suis alsacienne, souvent on me dit ah bah t'es allemande, hein ? Les gens, souvent ils vont dire ça un peu en rigolant ou même des fois on se moquant alors que moi pas du tout. Moi je me sens fier de parler l'allemand et l'alsacien » (E)

Les exemples de (54) à (56) montrent qu'auparavant, certains Alsaciens ont perçu l'allemand et l'alsacien comme des langues inutiles ou l'utilisait l'alsacien avec la honte. Cependant, on observe aussi des réponses positives, où les Alsaciens expriment comment leur relation avec la langue a changé de la honte à la fierté de savoir parler l'alsacien. Les exemples montrent aussi que l'allemand est une langue mal vue et le français est la langue privilégiée. Finalement, les exemples ci-dessus et les exemples (6), (25) et (26) montrent comment les Alsaciens expriment leur appartenance à la communauté linguistique qui a été influencée par exemple par les langues, l'histoire, la politique.

(57) « Le français est ma langue maternelle, je trouve que c'est une belle langue et je suis fière qu'elle soit la mienne. [...] L'alsacien est ce qui me rattache à mes racines, à mes grands-parents déjà décédés qui le parlaient et à la spécificité linguistique de notre région. » (Q10)

(58) « Bah je pense que c'est surtout une histoire bah d'enfance avec l'alsacien, c'est un peu la langue avec laquelle grandie. Enfin, quand j'étais petite, par exemple quand on

m'a demandé qui j'étais et je disais tout le temps *Ich bin *prénom* vun de Elsàss* et ça veut dire *je suis *prénom* d'Alsace*. » (E)

Les Alsaciens évoquent leur appartenance à la communauté alsacienne à travers la langue, l'histoire et la culture de la région. Certaines d'entre eux soulignent l'importance de l'alsacien comme langue de leurs racines et de leur lieu familial. D'autres mentionnent que le français est devenu leur langue la plus courante pour l'écriture et les relations sociales, mais que l'alsacien reste une langue importante pour eux en tant qu'Alsaciens.

6 Discussion et conclusion

Dans ce mémoire de master, nous avons abordé les deux thèmes principaux : le plurilinguisme et l'identité linguistique et nous avons étudié ces thèmes par une étude de cas dans la région d'Alsace. Dans cette dernière partie de l'étude, nous discutons de nos résultats et répondons à nos questions de recherche. Globalement, à ce point, nous pouvons constater que les Alsaciens parlent plusieurs langues et ressentent un fort attachement à la langue régionale, l'alsacien.

Nous avons commencé notre étude en examinant les langues de la région d'Alsace. La France est un pays qui respecte fortement sa langue officielle, le français, et où les autres langues sont plutôt marginalisées. L'Alsace est une région de la France qui partage une frontière commune avec l'Allemagne et la Suisse et dont l'histoire a contribué à la présence de plusieurs langues différentes. Au cours de nos recherches, nous avons constaté que la langue alsacienne est présentée sous différents noms comme la langue régionale, le dialecte alsacien, les dialectes alsaciens, les dialectes alémaniques et franciques et le dialecte de l'allemand standard, ce qui montre la complexité du rôle de l'alsacien en France. Nous avons choisi de traiter l'alsacien comme une langue régionale de la France et finalement, les trois langues au centre de notre étude étaient le français, l'alsacien et l'allemand.

Le cadre théorique de notre étude s'est divisé en deux parties dont la première s'est concentrée sur le plurilinguisme et également sur le statut des langues dans les environnements plurilingues. La deuxième partie s'est composée de l'étude sur l'identité et plus précisément sur le lien entre l'identité et la langue. Le corpus de notre étude est constitué des réponses de 28 personnes ayant répondu au questionnaire et de transcriptions faites des entretiens individuels de cinq participants. Les deux parties du corpus ont été collectés au cours du printemps 2023. Il est raisonnable de prendre en compte qu'en raison du petit nombre de participants au questionnaire et aux entretiens, le corpus n'a donné qu'un aperçu sur les langues utilisées par les locuteurs alsaciens et sur leur identité linguistique. Généralement, le corpus s'est composé en grande partie de réponses relatives à l'alsacien et le français. L'allemand représentait une proportion significative, mais moins importante, des réponses.

6.1 Comment et dans quelles situations les Alsaciens utilisent les langues de la région ?

Globalement, les résultats montrent que notamment les trois langues : le français, l'alsacien et l'allemand sont toutes présentes dans la région et utilisées par les Alsaciens de notre étude.

Seulement deux répondants ont indiqué de parler d'autres langues que celles mentionnées et nous avons décidé de ne pas les exclure de l'étude, car nous avons trouvé leurs réponses également précieuses du point de vue plurilingue de la région. À ce point, nous pouvons constater que les Alsaciens de l'étude soient plurilingues et utilisent les langues de manière différente. Le français est la langue officielle du pays et est visible dans toute l'action des Alsaciens. L'alsacien est la langue de famille et aussi la langue au centre d'intérêt des Alsaciens. L'allemand est plutôt une langue de travail et de l'école, utilisée également dans certains cas dans la vie quotidienne comme en faisant les courses en Allemagne. Les choix linguistiques des Alsaciens varient fortement selon les relations interpersonnelles (Juillard, 2007 : 237–238). En outre, l'utilisation des langues varie au sein des familles, par exemple lorsque des langues différentes sont parlées par les frères et les sœurs et les parents. Leur choix de langues est affecté par l'environnement et le contexte de la discussion (Grosjean, 1998 : 132).

L'utilisation des langues est également influencée par le statut des langues dans la société française, ce qui a directement un effet sur les langues en Alsace. La loi de « Molac » montre que des changements dans la politique linguistique française sont encore possibles (Blanchet, 2022 : 25). Bien que cette loi vise à la protection patrimoniale des langues régionales et à leur promotion (Blanchet, 2022 : 13), elle ne définit pas l'alsacien comme une langue régionale et n'autorise pas l'utilisation des langues régionales, par exemple dans les contextes officiels. On peut également se demander si la langue alsacienne n'est pas surtout utilisée dans le contexte quotidien, précisément parce qu'il n'y a pas de place pour les langues minoritaires, à côté du français dans les espaces officielles. Et comme Mekaoui (2005 : 16) l'avait déjà dit au début du XXI^e siècle, la hyper valorisation du français et la dévalorisation de l'alsacien (ou des langues minoritaires en général) contribue à la crise d'identité des Alsaciens (Mekaoui, 2005 : 16) ; et pourquoi pas également à l'identité linguistique des locuteurs d'autres langues régionales. Cependant, selon les résultats de cette étude, les Alsaciens se sentent très attachés à la langue alsacienne et l'utilisent avec la fierté, bien que leur langue ne profite pas du même statut que la langue officielle. Le même effet peut être observé lors de l'utilisation de l'allemand.

6.2 Comment les Alsaciens perçoivent-ils leur identité linguistique ?

L'utilisation des langues de la région alsacienne nous amène à une discussion sur l'identité linguistique des Alsaciens. Les chercheurs Edwards (2009a : 21) et Joseph (2004 : 3) sont d'accord pour dire qu'au niveau individuel la langue est considérée comme une partie de l'identité, ce que nous pouvons également voir dans le cas des Alsaciens. En effet, les langues n'ont pas toutes la

même signification pour les Alsaciens et ils s'y identifient différemment en fonction de leurs propres expériences. Le français est une langue pratique et publique, alors que la signification de l'alsacien est fortement exprimée avec des émotions et est souvent considérée comme une « langue de cœur » et d'affection. En ce qui concerne l'identité linguistique, l'allemand a reçu moins d'attention, mais il a souvent été décrit avec de la chaleur et comme une « langue sœur » à l'alsacien. Tout cela montre que l'identité est un phénomène dynamique et flexible, comme l'ont noté les chercheurs Dervin (2008 : 97) et Mekaoui (2005 : 211 : 212).

En outre, le sens de faire partie d'une communauté linguistique a l'air d'avoir un effet sur l'identification à la langue. Les Alsaciens sont fiers d'utiliser la langue et recherchent des environnements où la langue est présente. Nous relevons le fait que les Alsaciens pratiquent des loisirs en fonction de la langue dans laquelle ils se déroulent. Plusieurs Alsaciens ont indiqué que le théâtre alsacien a donné une possibilité de devenir plus proche avec leur langue et culture, car c'est là où ils peuvent communiquer avec des variations d'alsacien (Bothorel-Witz, 2008 : 52 ; Denis, 2003 : 363 ; Edwards, 2009a : 21 ; Weckmann & Rieger, 2011 : 21). Au vu des résultats, nous pensons qu'être « Alsacien » ne nécessite pas nécessairement des compétences linguistiques, puisque, selon les Alsaciens de l'étude, il suffit d'avoir une sorte d'attachement affectif à la région.

Nous avons précisé notre analyse sur l'identité linguistique des Alsaciens avec les termes de l'identification, l'image sociale et l'appartenance. L'importance de la langue est mise en évidence lorsque les Alsaciens parlent de leur utilisation de la langue. Ils décrivent une forte identification à la langue alsacienne et moins aux autres langues de l'étude. Cependant, l'identification à une langue n'a pas toujours été évidente, mais a évolué au fil du temps. L'image sociale de la langue a été éclipsée par des facteurs historiques et politiques, qui ont également influencé les attitudes des locuteurs alsaciens. Autrefois considérée comme une honte, la langue alsacienne (et l'allemand) est aujourd'hui valorisée et utilisée avec fierté comme élément de l'identité alsacienne. Les Alsaciens évoquent également leur appartenance à la communauté alsacienne à travers la langue, l'histoire et la culture de la région et associent la langue à leurs racines et à la famille. Ce qui vient au statut des langues et son effet sur l'identité linguistique, dans le cas des Alsaciens nous ne sommes pas d'accord avec les chercheurs Vollmann et Soon (2018 : 91), qui constatent que quand les langues standards sont liées à une « large » identité linguistique, les dialectes représentent une identité linguistique « inférieure ». Nous pouvons noter le même constat que Denis (2003 : 363) selon lequel, les langues jouent une grande valeur chez les Alsaciens et l'alsacien fait partie intégrante de la culture et de l'identité de ses locuteurs.

Pour conclure, il existe plusieurs façons pour développer cette étude. Tout d'abord, il serait intéressant de prendre en compte les autres langues de la région, y compris les langues non-territoriales, afin d'examiner plus en profondeur l'aspect plurilingue de la région. En outre, la recherche sur l'identité linguistique des locuteurs alsaciens pourrait être élargie pour inclure des données quantitatives et géographiques. Le nombre de participants dans notre étude était relativement restreint par rapport à la population de la région. Il serait donc pertinent de poursuivre cette étude dans des villes et villages plus petits, où la langue alsacienne pourrait être encore plus prédominante.

Grâce à cette recherche, nous avons eu la possibilité d'entendre, de découvrir et de comprendre les opinions et les expériences personnelles des Alsaciens quant aux langues de la région et leur identité linguistique. Nous sommes reconnaissante envers chaque participant à cette étude, car sans eux, nous n'aurions pas pu obtenir un aperçu aussi approfondi. Nous citons les mots de Joseph (2004 : 14, notre trad.¹¹) : « Chacun d'entre nous, après tout, est engagé avec la langue dans un projet de toute une vie qui consiste à construire qui nous sommes, et qui sont tous ceux que nous rencontrons, ou dont nous entendons ou lisons simplement les énoncés ». Nous considérons l'identité linguistique comme une question personnelle et difficile à appréhender. Cependant, notre étude montre qu'encore au XXI^e siècle, l'identité linguistique des Alsaciens est étroitement associée à leur langue régionale alsacienne ainsi qu'à la communauté linguistique qui les entoure.

¹¹ Each of us, after all, is engaged with language in a lifelong project of constructing who we are, and who everyone is that we meet, or whose utterances we simply hear or read (Joseph, 2004 : 14).

Bibliographie

- Avanza, M. & Laferté, G. (2005). Dépasser la « construction des identités » ? Identification, image sociale, appartenance. *Genèses*, 4(61), 134–152. doi : <https://doi.org/10.3917/gen.061.0134>
- Ayres-Bennett, W. & Fisher, L. (2022). Towards Interdisciplinarity in Multilingual Identity Research: Differing Perspectives and Common Ground. Dans Ayres-Bennett, W. & Fisher, L. (dir.), *Multilingualism and Identity: Interdisciplinary Perspectives*. (pp. 1–18). Cambridge: Cambridge University Press. doi : [10.1017/9781108780469.001](https://doi.org/10.1017/9781108780469.001)
- Bauman, Z. (2000). *Liquid modernity*. Malden : Polity press.
- Beacco, J. & Cherkaoui Messin, K. (2010). Les politiques linguistiques européennes et la gestion de la diversité des langues en France. *Langue française*, 167, 95–111. doi : <https://doi.org/10.3917/lf.167.0095>
- Bellon, A. (2021). La langue de la République est le français. *Cités*, 86, 99–104. doi : <https://doi.org/10.3917/cite.086.0099>
- Billiez, J. (1985). La langue comme marqueur d'identité. *Revue européenne des migrations internationales*, 1(2), 95–105. <https://doi.org/10.3406/remi.1985.982>
- Bister-Broosen, H. (2002). Alsace. *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, 23(1–2), 98–111. doi : <https://doi.org/10.1080/01434630208666457>
- Blanchet, P. (2022). Éléments de contextualisation pour une analyse de la loi Molac : glottophobie institutionnelle et combat pour les droits linguistiques en France. *Cahiers internationaux de sociolinguistique*, 20, 13–28. doi : <https://doi.org/10.3917/cisl.2201.0013>
- Blanchet, P. & Urteaga, E. (2022). Analyser un évènement glottopolitique. *Cahiers internationaux de sociolinguistique*, 20, 7–12. doi : <https://doi.org/10.3917/cisl.2201.0007>
- Bothorel-Witz, A. (2018). Le plurilinguisme en Alsace : les représentations sociales comme ressources ou outils de la description sociolinguistique. *Recherches en didactique des langues et des cultures*, 1(5), doi : <https://doi.org/10.4000/rdlc.6255>
- Cenoz, J. (2013). Defining Multilingualism. *Cambridge University Press*, 33, 5. doi : <https://doi.org/10.1017/S026719051300007X>
- Costa, J. (2021). Identité. *Langage et société*, 165–169. <https://doi.org/10.3917/lc.hs01.0166>
- Da Silva, Luca. (2022). *Multilinguisme et plurilinguisme dans l'Union européenne*. 16 février 2022. Disponible sur <https://www.touteurope.eu/societe/multilinguisme-et-plurilinguisme-dans-l-union-europeenne/>
- Denis, M. (2003). Le dialecte alsacien : état des lieux. *Ethnologie française*, 33, 363–371. doi : <https://doi.org/10.3917/ethn.033.0363>
- Dervin, F. (2008). Contre la solidification des identités : Faire vivre les diverses diversités francophones. *Synergies monde*, 5, 95–104. Disponible sur : <https://gerflint.fr/Base/Monde5/Dervin.pdf>
- Edwards, J. (2009a). Identity, the individual and the group. Dans Edwards, J. (dir.), *Language and Identity : An introduction* (p. 15–33). Cambridge : Cambridge University Press. doi : [10.1017/CBO9780511809842.002](https://doi.org/10.1017/CBO9780511809842.002)
- Edwards, J. (2009b). Language, dialect and identity. Dans Edwards, J. (dir.), *Language and Identity : An introduction* (p. 53–72). Cambridge : Cambridge University Press. doi : [10.1017/CBO9780511809842.004](https://doi.org/10.1017/CBO9780511809842.004)
- Edwards, J. (2009c). Dialect and identity: beyond standard and nonstandard. Dans Edwards, J. (dir.), *Language and Identity: An introduction* (p. 73–98). Cambridge : Cambridge University Press. doi : [10.1017/CBO9780511809842.005](https://doi.org/10.1017/CBO9780511809842.005)
- Emig, C. (2011). Alsace entre guerres et paix. *Faire la guerre, faire la paix : approches sémantiques et ambiguïtés terminologiques. Actes du 136e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques*, « Faire la guerre, faire la paix », 195–207. Disponible sur https://www.persee.fr/doc/acths_1764-7355_2012_act_136_1_2380

- Eskola, J. & Suoranta, J. (1998). Laadullisen tutkimuksen jäljillä. *Johdatus laadulliseen tutkimukseen* (p. 1–18) Tampere : Vastapaino.
- Evans, D. (2018). Language and Identity: A Theoretical Perspective. Dans Evans, D. (dir.), *Language, identity and symbolic culture* (p. 1–48). London : Bloomsbury Academic. doi : <https://doi.org/10.5040/9781350023031>
- Ferguson, C. (1959). Diglossia. *Word*, 15(2), 325–340. doi : <http://dx.doi.org/10.1080/00437956.1959.11659702>
- Filhon, A. (2011). Appartenances régionales et sentiments nationaux : Le rôle de la langue. *Ethnologie française*, 41(1), 141–149. doi : <https://doi.org/10.3917/ethn.111.0141>
- Fishman, A. (1967). Bilingualism with and without Diglossia ; Diglossia with and without bilingualism. *Journal of Social Issues*, 23(2), 29–38. doi : <https://doi.org/10.1111/j.1540-4560.1967.tb00573.x>
- Grosjean, F. (1998). Studying bilinguals: Methodological and conceptual issues. *Bilingualism : Language and Cognition*, 1(2), 131–149. doi : <https://doi.org/10.1017/S136672899800025X>
- Hall, S. (1996). Introduction: Who needs identity? Dans Hall, S. & du Gay, P. (dir.), *Questions of cultural identity* (p. 1–17). London : Sage Publications.
- Juillard, C. (2007). Le plurilinguisme, objet de la sociolinguistique descriptive. *Langage et société*, 3(121–122), 235–245. doi : <https://doi.org/10.3917/lis.121.0235>
- Joseph, J. (2004). *Language and identity : National, Ethnic, Religious*. London : Palgrave Macmillan. doi : 10.1057/978-0-230-50342-7
- Lawler, S. (2014). *Identity: Sociological Perspectives*. Cambridge : Polity Press.
- Légifrance (2009). *Constitution du 4 octobre 1958*. Disponible sur : <https://www.legifrance.gouv.fr/contenu/menu/droit-national-en-vigueur/constitution> [consulté le 11 janvier 2023]
- Lemiesle, V. (2023). *L'alsacien sera enseigné à la maternelle pour la première fois à la rentrée scolaire 2023*. 14 mars 2023. Disponible sur : https://france3-regions.francetvinfo.fr/grand-est/haut-rhin/colmar/l-alsacien-sera-enseigne-a-la-maternelle-pour-la-premiere-fois-a-la-rentree-scolaire-2023-2732194.html?utm_term=Autofeed&utm_medium=Social&utm_source=Facebook&fbclid=IwAR2GSepZDog648vkj1SCujl4Ku2j0ocKIBHJfLEggvYt1eZY4ekCABXnJGs#Echobox=1678818415
- Loyer, B. (2002). Langues nationales et régionales : une relation géopolitique. *Hérodote*, 105, 15–37. doi : <https://doi.org/10.3917/her.105.0015>
- Marchessou, A. (2018). Strasbourg, another setting for sociolinguistic variation in contemporary French. *Journal of French Language Studies*, 28(2), 265–289. doi : <https://doi.org/10.1017/S095926951800008X>
- Mekaoui, F. (2005). « Faut-il parler alsacien pour être alsacien ? » : « Stratégies identitaires » : un cadre d'étude des processus de minoration. *Cahiers de sociolinguistique*, 10, 209–227. doi : <https://doi.org/10.3917/csl.0501.0209>
- Ministère de la Culture. (2023a). *Langue française et langues de France*. 14 janvier 2023. Disponible sur : <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Langue-francaise-et-langues-de-France> [consulté le 28 janvier 2023]
- Ministère de la Culture. (2023b). *Langues régionales*. 12 janvier 2023. Disponible sur : <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Langue-francaise-et-langues-de-France/Agir-pour-les-langues/Promouvoir-les-langues-de-France/Langues-regionales> [consulté le 23 janvier 2023]
- Ministère de la Culture. (2023c). *Langues non-territoriales*. 12 janvier 2023. Disponible sur : <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Langue-francaise-et-langues-de-France/Agir-pour-les-langues/Promouvoir-les-langues-de-France/Langues-non-territoriales> [consulté le 23 janvier 2023]

- Ministère de la Culture et de la Communication. (2013). *Redéfinir une politique publique en faveur des langues régionales et de la pluralité linguistique interne*. Rapport du Comité consultatif pour la promotion des langues régionales et de la pluralité linguistique interne. Rapporteur général : Benoît Paumier, Inspecteur général des affaires culturelles. Juillet 2013. 104 pages. Disponible sur : <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Langue-francaise-et-langues-de-France/Agir-pour-les-langues/Promouvoir-les-langues-de-France/Nos-publications/Rapport-du-Comite-consultatif-pour-la-promotion-des-langues-regionales-et-de-la-pluralite-linguistique-interne-2013> [consulté le 27 janvier 2023]
- Moore, D. & Gajo, L. (2009). Introduction – French voices on plurilingualism and pluriculturalism: theory, significance and perspectives. *International Journal of Multilingualism*, 6(2), 137–153. doi : <http://dx.doi.org/10.1080/14790710902846707>
- Pavlenko, A. (2006). *Emotions and Multilingualism*. Philadelphia : Cambridge University Press. doi : <https://doi.org/10.1017/CBO9780511584305>
- Sallabank, J. & King, J. (2022). Language, Identity and Empowerment in Endangered Language Contexts: Māori and Guernesiais. Dans Ayres-Bennett, W. & Fisher L. (dir.), *Multilingualism and Identity: Interdisciplinary Perspectives* (p. 341–364). Cambridge : Cambridge University Press. doi : 10.1017/9781108780469.017
- Spolsky, B. (2011). Ferguson and Fishman: Sociolinguistics and the sociology of language. Dans Wodak, R., Johnstone, B. & Kerswill, P. (dir.) *The SAGE Handbook of Sociolinguistic* (p. 1–23). London : SAGE Publications Ltd. doi : <https://dx.doi.org/10.4135/9781446200957>
- Valentin, J. (2019). « Diversité, c’est ma devise ». Les langues en Alsace. *Études Germaniques*, 294, 289–301. doi : <https://doi.org/10.3917/eger.294.0289>
- Vollmann, R. & Soon, T.W., (2018). Multilingualism and language shift in a Malaysian Hakka family. *Grazer Linguistische Studien*, 89, 89–110. doi : 10.25364/04.45:2018.89.5
- Weckmann, A. & Rieger T. (2011). *Brève histoire linguistique de l’Alsace*. 3e édition, réédition numérique du cahier Langue et Culture Régionales n°1. [2e édition de 1988]. Strasbourg : Centre Régional de Documentation Pédagogique de l’académie de Strasbourg. Disponible sur : http://www.crdp-strasbourg.fr/main2/produits/breve_histoire/index.php [consulté le 28 janvier 2023]
- Werlen, I. (2018). La situation sociolinguistique de la Suisse alémanique. *Cahiers internationaux de sociolinguistique*. 2(14). 25–42. doi : <https://doi.org/10.3917/cisl.1802.0025>

Webographie

- www1 : OLCA – Office pour la langue et les cultures d’Alsace et de Moselle. (s.d.). Le dialecte en chiffres. Disponible sur : <https://www.olcalsace.org/fr/observer-et-veiller/le-dialecte-en-chiffres> [consulté le 23 janvier 2023]
- www2 : Institut International de Planification de l’Éducation de l’UNESCO (<https://learningportal.iiep.unesco.org/fr/glossary>) est un site Web de l’UNESCO pour consulter le glossaire des mots, comme la langue nationale. [consulté le 28 janvier 2023]
- www3: OLCA – Office pour la langue et les cultures d’Alsace et de Moselle. (s.d.). Carte linguistique d’Alsace. Disponible sur : <https://www.olcalsace.org/fr/carte-linguistique-de-l-alsace> [Consulté le 1 février 2023]
- www4 : OLCA – Office pour la langue et les cultures d’Alsace et de Moselle. (s.d.). Définition de la langue régionale. Disponible sur : <https://www.olcalsace.org/fr/observer-et-veiller/definition-de-la-langue-regionale> [consulté le 29 janvier 2023]
- www5 : OLCA – Office pour la langue et les cultures d’Alsace et de Moselle. (s.d.). L’indispensable en Alsace : Wàs brücht m’r im Elsàss ?. Disponible sur : <https://www.olcalsace.org/fr/node/80> [consulté le 23 janvier 2023]

Annexes

Annexe 1. Tableau récapitulatif des concepts pour l'identité

L'identité	individuelle	sociale	
Selon Costa (2021), Edwards (2009) et Joseph (2004)	Les caractères uniques de l'individu. Le lien avec le sentiment d'appartenance de groupe.	L'individu se comprend par rapport aux autres personnes. L'individu s'exprime par l'action et la participation.	
L'identité	personnelle	sociale	du moi
Selon Goffman (1968, cité par Lawler, 2014)	Les caractéristiques d'une personne, le soi et ses relations.	Le sentiment d'appartenance à différentes catégories sociales de l'individu.	La façon dont l'individu se perçoit et comment il est en tant qu'une personne.
L'identité	L'identification	L'image sociale	L'appartenance
Selon Avanza et Laferté (2005)	Un phénomène à l'extérieur de l'individu ; l'identification de soi à un groupe social tels que linguistique, national ou religieux.	La représentation de l'identification par exemple dans les discours sociaux.	Les façons que l'individu utilise pour s'auto-catégoriser soi- même, son identification et son image sociale selon les communautés auxquelles il appartient tels que politique, familiale, amicale.

Annexe 2. Questionnaire sur l'identité linguistique des Alsaciens

Le questionnaire sur identité linguistique des Alsaciens utilisé pour recueillir la première partie de notre corpus et réalisé entre les dates 6 février et 22 mars 2023.

Identité linguistique

 Toutes les questions marquées d'un astérisque (*) sont obligatoires

Je suis étudiante en langue française et je réalise un mémoire sur l'identité linguistique des personnes vivant en Alsace. Ce questionnaire fait partie de mon mémoire et contient des questions sur l'identité linguistique et les attitudes des habitants de l'Alsace envers les langues de la région.

Voici mes coordonnées pour toute question concernant cette étude :

Noora Pohjalainen

noora.pohjalainen@etu.unistra.fr

Nous suivons le règlement suivant, lors de la réalisation de notre étude. Veuillez lire le Règlement général sur la protection des données (RGPD ou GDPR) :

<https://www.cegid.com/fr/gdpr-rgpd/rgpd-dossier-enjeux/>

1. J'ai fait la connaissance du règlement général sur la protection des données (RGPD/GDPR) et j'accepte que l'on utilise mes réponses dans un mémoire de master sous forme anonyme. *

- Oui
 Non

2. Comment avez-vous entendu parler de ce questionnaire ? *

- À un des cours de l'Université de Strasbourg (veuillez préciser).
- Sur le groupe Facebook "étudiants de Strasbourg".
- Autre (veuillez préciser)
- Par l'intermédiaire d'une association alsacienne (veuillez préciser).

3. Année de naissance. *

4. Sexe. *

- Féminin
- Masculin
- Autre
- Je préfère ne pas dire

5. Quelle est votre situation ? *

- Étudiant
- Salarié
- Demandeur d'emploi
- Retraité
- Autre (veuillez préciser)

6. Depuis combien d'années habitez-vous en Alsace ? *

7. Êtes-vous né(e) en Alsace ou votre famille est-elle alsacienne ? *

- Oui, je suis né(e) en Alsace.
- Oui, ma famille est alsacienne.
- Non.

8. Quelle est votre langue maternelle ? *

9. Quelles langues de la région utilisez-vous et dans quels contextes ? (Vous pouvez en choisir plusieurs) *

Français

Allemand

Alsacien

Autre langue/dialecte de la région pas mentionné(e), la/lequel(le) ?

10. Que signifient pour vous le(s) langue(s) que vous utilisez ? *

11. Sentez-vous que le(s) langue(s) ont une différente signification ? Pourquoi ? *

Oui

Non

12. Quelle langue préférez-vous utiliser ? Pourquoi et dans quel contexte ? *

13. Comment vous sentez-vous lorsque vous utilisez une autre langue que votre langue préféré ? *

14. Quelle langue utilisez-vous principalement avec votre famille et vos amis ? *

15. Décrivez brièvement le(s) langue(s) que vous utilisez : dans quelles situations et dans quelles proportions ? (Par ex. uniquement en famille, à l'école, tous les jours, quelques fois par mois, etc.) *

Suivant

16. À quelle communauté linguistique vous sentez-vous appartenir ? *

Française

Allemande

Alsacienne

Autre communauté linguistique pas mentionnée (veuillez préciser)

17. Faites vous une différence entre multilingue et plurilingue ? *

Oui, expliquez.

Non

18. Vous considérez-vous comme plurilingue ? Pourquoi ? *

Oui

Non

19. En quelle(s) langue(s) pensez-vous ? *

20. Votre propre attitude envers le(s) langue(s) que vous utilisez a-t-elle changé au fil du temps ? Comment ? *

21. Souhaitez-vous pouvoir utiliser davantage l'une des langues ? Dans quelles situations ? *

Oui

Non

Précédent

Suivant

Identité linguistique

 Toutes les questions marquées d'un astérisque (*) sont obligatoires

22. Participez-vous à des événements, des loisirs ou d'autres activités en fonction de la langue dans laquelle ils se déroulent ? À quelle fréquence ? *

23. Pourquoi pensez-vous/ ne pensez-vous pas qu'il est important de maintenir l'utilisation des autres langues que la langue officielle ? *

24. Selon vous, qui peut être considéré comme étant Alsacien ? *

25. Selon vous, faut-il parler alsacien pour être Alsacien ? *

- Oui
 Non

26. Quelle est votre opinion sur l'enseignement des langues régionales ? *

27. Ce questionnaire est terminé. Il est suivi d'une seconde phase d'entretien. L'entretien reprendra les thèmes de ce questionnaire sur l'identité linguistique du participant, mais à un niveau plus approfondi. L'entretien durera maximum 30 minutes et les questions vous seront données à l'avance pour les anticiper. Si vous souhaitez participer à l'entretien, veuillez laisser vos coordonnées dans le cadre ci-dessous.

Prénom

Nom

Numéro de téléphone

Adresse email

Précédent

Envoyer

Annexe 3. Exemples de questions des entretiens

Les exemples de questions envoyées aux participants avant les entretiens réalisés en mars 2023.

- D'où venez-vous ? (Pays/ région/ ville)
- Dans quelle communauté linguistique sentez-vous appartenir ? Pour quelles raisons ?
- Comment choisissez-vous la langue que vous utilisez ?
- Que signifient pour vous le(s) langue(s) que vous utilisez ?
- Que ressentez-vous lorsque vous utilisez le(s) langue(s) que vous connaissez ?
- Comment définissez-vous votre identité linguistique ? Est-elle liée à une ou plusieurs langues ? Laquelle/Lesquelles ?
- Quel rôle joue la langue alsacienne dans la culture et la société alsaciennes ?
- Comment aimeriez-vous pouvoir utiliser les langues que vous connaissez à l'avenir ?

Annexe 4. Tableau des exemples sur l'identification, l'image sociale et l'appartenance.

Concept	Exemple
Identification	<p>Exemples (4) : « Je préfère utiliser l'alsacien, parce que c'est ma langue maternelle. J'utilise l'alsacien évidemment d'abord en famille... C'est la langue du quotidien et de ceux qui me sont le plus cher. [...] » (Q12)</p> <p>Exemple (29) : « L'alsacien est ma langue de cœur, de famille et surtout la première langue avec laquelle j'ai communiqué. L'allemand est une langue qu'est aussi dans mon cœur puisque j'aimerais l'enseigner et le français est une langue que j'admire énormément pour sa littérature notamment. » (Q10)</p> <p>Exemple (31) : « L'alsacien c'est l'identité. [...] » (Q10)</p> <p>Exemple (49) : « Langue de cœur, de l'émotion première est alsacienne, [...] » (Q11)</p> <p>Exemple (50) : « J'aime le fait de parler plusieurs langues. J'ai un attachement très fort à l'alsacien qui est ma langue maternelle » (Q10)</p> <p>Exemple (51) : « L'alsacien est ma langue maternelle et de cœur [...] » (Q10)</p> <p>Exemple (52) : « La langue maternelle pour le bonheur de la richesse linguistique, imagée mais également en lien affectif, toujours avec le regret de l'entendre plus rarement [...] » (Q12)</p> <p>Exemple (53) : « [La langue] c'est une partie de mon identité. » (Q10)</p>
Image sociale	<p>Exemple (13) : « J'essaye aussi quand ça va de parler alsacien et quand je sens que mon accent est un peu trop bizarre pour les gens, je switch en <i>Hochdeutsch</i>. » (E)</p> <p>Exemple (18) : « Non. Dans mon enfance, on m'a dissuadé de parler alsacien et on m'a enseigné l'adoration de la langue française et le mépris de l'allemand. Je pense presque exclusivement en français. » (Q18)</p> <p>Exemple (22) : « Oui cela me rend fier de savoir parler l'alsacien maintenant lorsque j'étais plus jeune on nous l'interdisait notamment à l'école. » (Q20)</p> <p>Exemple (23) : « Le français est la langue privilégiée, l'allemand et l'alsacien sont souvent mal-vu. » (Q11)</p> <p>Exemple (24) : « Mon attitude face à l'alsacien a changé. Avant, je voyais cette langue un peu avec honte. Mais maintenant, j'aimerais beaucoup la parler couramment. » (Q20)</p> <p>Exemple (54) : « Plus jeune, je percevais l'allemand et l'alsacien comme des langues ringardes et inutiles. [...] » (Q20)</p> <p>Exemple (55) : « [...] L'allemand je le vois comme une langue sœur à l'alsacien ; j'aime souvent dire aux allemands qui me disent que l'alsacien sonne bizarre que justement pour moi, c'est l'allemand standard qui est de l'alsacien bizarre/différent. Bien évidemment, c'est toujours avec humour. » (Q10)</p> <p>Exemple (56) : « Quand je vais en vacances ou que je dis que bah je suis alsacienne, souvent on me dit ah bah t'es allemande, hein ? Les gens,</p>

	souvent ils vont dire ça un peu en rigolant ou même des fois on se moquant alors que moi pas du tout. Moi je me sens fier de parler l'allemand et l'alsacien » (E)
Appartenance	<p>Exemple (6) : « Mes parents me parlaient français, mais en fait, enfin, ils me parlaient français ou un mélange d'alsacien. Mais quand j'étais ado où jeune adulte, j'avais beaucoup d'amis qui parlaient alsacien et c'est comme ça que je me suis perfectionnée en alsacien. » (E)</p> <p>Exemple (25) : « [...] Quand j'étais petit je n'aimais pas l'allemand. Et un jour au lycée, je me suis demandé pourquoi je n'aimais pas l'allemand, et je n'ai pas trouvé de raison à part « personne n'aime l'allemand donc je n'aime pas l'allemand ». J'ai donc décidé d'aimer l'allemand ce jour-là. » (Q20)</p> <p>Exemple (26) : « Langue maternelle malheureusement en « perte » dans le monde majoritairement français. Le français est devenu ma langue la plus courante pour l'écriture, les relations sociales. » (Q10)</p> <p>Exemple (57) : « Le français est ma langue maternelle, je trouve que c'est une belle langue et je suis fière qu'elle soit la mienne. [...] L'alsacien est ce qui me rattache à mes racines, à mes grands-parents déjà décédés qui le parlaient et à la spécificité linguistique de notre région. » (Q10)</p> <p>Exemple (58) : « Bah je pense que c'est surtout une histoire bah d'enfance avec l'alsacien, c'est un peu la langue avec laquelle grandie. Enfin, quand j'étais petite, par exemple quand on m'a demandé qui j'étais et je disais tout le temps Ich bin *prénom* vun de Elsàss et ça veut dire je suis *prénom* d'Alsace » (E)</p>

Annexe 4. Résumé en finnois – Suomenkielinen tiivistelmä

Pitkän historiansa aikana Itä-Ranskassa sijaitsevan Elsassin alueen hallinta on vaihdellut Ranskan ja Saksan vallan välillä, mutta vuodesta 1945 lähtien alue on kuulunut Ranskalle. Kielellisestä näkökulmasta Elsassin alue on mielenkiintoinen, sillä ranskan ja saksan kielen läsnäolo alueella on johtanut alueellisen kielen kehittymiseen. Alueella esiintyvien kielten roolit ovat muuttuneet historian saatossa, mikä on vaikuttanut kielten käyttöön sekä kielten puhujien identiteettiin. Tutkielmassani selvitän, miten ja missä tilanteissa eri kieliä käytetään Elsassissa ja miten elsassilaiset kokevat kieli-identiteettinsä. Tutkielmani keskiössä ovat ranskan, saksan ja elsassin kielet.

Toteutin tutkielman ollessani vaihto-opiskelijana Strasbourg'n yliopistossa lukuvuonna 2022-2023. Kiinnostukseni monikielisyttä kohtaan vaikutti vaihtokohteen valintaan.

Monikielisyys on yleistä maiden välisillä raja-alueilla (Cenoz, 2013: 5) ja koska Ranskan itäosassa sijaitseva Elsass jakaa yhteisen rajan Saksan ja Sveitsin valtioiden kanssa, näin mahdollisuuden tutustua kyseisen alueen kielelliseen rikkauteen. Ajatus elsassilaisten kieli-identiteetin tutkimisesta syntyi ensimmäisen lukukauden aikana täällä Strasbourgissa, kun tutustuin alueeseen ja sen asukkaisiin käydessäni samalla Strasbourg'n yliopiston tarjoamia, elsassin kieltä ja kulttuuria käsitteleviä kursseja.

Pohjustaakseni tutkimustani perehdyn ensin alueellisten kielten asemaan Ranskassa 2000-luvulla. Ranskan tasavallan perustuslaissa tunnustetaan ainoastaan yksi virallinen kieli, ranskan kieli (Légifrance, 2009), joka koetaan ainutlaatuisena, kansaa yhtenäistävänä kielenä (Blanchet, 2022: 13–14). Tämä perustuslain pykälä on vaikuttanut Ranskassa olevien alueellisten kielten puhujien määrän vähenemiseen. Ranskan kulttuuriministeriö (2023b, oma käänökseni) määrittelee alueellisen kielen seuraavanlaisesti: ”kieli, jota on perinteisesti puhuttu Ranskan tasavallan alueella ja jota on käytetty usein pidempään kuin ranskan kieltä” ja toteaa Elsassin ja Mosellen alueiden alueellisten kielten olevan germaanisiksi kielet: elsassin ja frankin kielet eri muodoissaan. Vaikka elsassin kielen puhujien määrä on puolittunut 43 prosenttiin noin sadassa vuodessa vuoteen 2012 mennessä (www1), on heitä edelleen noin 900 miljoonaa (Alueellisten kielten ja sisäisen kielellisen moninaisuuden edistämisen neuvokomitea; lainaus Kulttuuri- ja viestintäministeriö, 2013: 10). Vaikka elsassin kielen puhujien määrä on vähentynyt eikä se nauti Ranskan valtion antamasta virallisesta tuesta (Bister-Broosen, 2002: 98), on sillä edelleen tärkeä asema alueella ja elsassilaisten yksityiselämässä (Denis, 2003: 363; Emig, 2011: 197). Elsassin kielen lisäksi alueen

puhutuimmat kielet ovat maan virallinen kieli, ranska, sekä naapurimaan Saksan virallinen kieli, saksa¹².

Tutkielmani teoreettinen viitekehys pohjautuu pääasiassa Avanzan ja Lafertén (2005), Edwardsin (2009), Grosjeanin (1998), Josephin (2004) ja Loyerin (2002) tutkimuksiin. Viitekehys rakentuu kahden pääteeman ympärille, joita ohjaavat seuraavat tutkimuskysymykset:

TK1. Miten ja missä tilanteissa elsassilaiset käyttävät alueen kieliä?

TK2. Miten elsassilaiset kokevat kieli-identiteettinsä?

Tutkimuskysymysteni tueksi ehdotan seuraavia hypoteeseja:

H1a. Elsassilaiset ovat enimmäkseen monikielisiä, koska kuten mainittu, monikielisyys on yleistä maiden raja-alueilla (Cenoz, 2013: 5).

H1b. Elsassilaiset muuttavat kielenkäyttöään ympäristönsä ja keskustelukumppaneidensa mukaan (Grosjean, 1998: 132; Edwards, 2009a: 27; Juillard, 2007: 238; Moore & Gajo, 2009: 101).

H1c. Kielten asema Ranskassa lisää virallisen kielen käyttöä ja vähentää alueellisen kielen käyttöä (Werlen, 2011: 26–33; Loyer, 2002: 27).

H2. Kielen vaikutus identiteettiin on voimakkaampi, kun henkilö tuntee olevansa kieliyhteisön jäsen ja voi kommunikoida eri aksentein tai murtein kyseisen yhteisön sisällä (Bothorel-Witz, 2008: 52; Denis, 2003: 363; Edwards, 2009a: 21; Weckmann & Rieger, 2011: 21).

Kuten aiemmin mainitsin, Elsassilla on pitkä historia raja-alueena, mikä on johtanut siihen, että nykyään Elsassissa esiintyy rinnakkain kolme kielijärjestelmää: standardoidut ranskan ja saksan kielet sekä elsassin murre (Bister-Broosen, 2002: 102). Elsassin kielellistä historiaa tutkiessa voidaan huomata vallanvaihdon vaikuttaneen näihin alueella esiintyviin kieliin ja niiden käyttöön. Usein ranskan kielen ollessa valtakielenä, muiden kielten käyttöä rajoitettiin (Bister-Broosen, 2002: 101; Denis, 2003: 363; Weckmann & Rieger, 2011: 15). Samaten saksan kielen ollessa valtakielenä, esimerkiksi natsisaksan aikaan, ranskan kielen käyttö

¹² L'alsacien, deuxième langue régionale de France : http://portallem.com/documents/langues/alsacien/INSEE_alsacien.pdf

kiellettiin (Bister-Broosen, 2002: 100; Weckmann & Rieger, 2011: 15), joka johti osaltaan myös siihen, että elsassin kielestä tuli vastarinnan kieli (Denis, 2003: 363).

Standardoitua saksan kieltä on joissain konteksteissa pidetty yhtenä Ranskan alueellisista kielistä (Denis, 2003: 364) ja näin elsassin kielen huomiointi on jäänyt vähemmälle. Saksan kieli on vielä 2000-luvulla laajalti käytössä Elsassin alueella johtuen Saksan läheisyydestä, Elsassin historiasta ja elsassin kielen samankaltaisuudesta (Bothorel-Witz, 2008: 48). Keskustelua siitä, onko elsassin kieli alueellinen kieli vai murre, käydään edelleen. Elsassin murre kuuluu germaanisiin kieliin, ja se on koostunut Elsassin etelä- ja pohjoispuolella esiintyvistä varianteista (Denis, 2003: 363), jotka ulottuvat myös kansallisten rajojen ulkopuolelle (www3). Tutkielmassa käsittelemän elsassin kieltä yhtenä Ranskan alueellisista kielistä. Alueen kielellinen rikkaus mahdollistaa tutkimukseni toteuttamisen sosiolingvistisissä puitteissa tarkastelemalla toistensa kanssa kosketuksissa olevia kieliä (Spolsky, 2011: 3).

Tutkimukseni teoria jakautuu kahteen osioon, jossa ensimmäisessä tarkastelen monikielisyttä ja siihen liittyviä teemoja ja toisessa perehdyn kielen ja identiteetin väliseen yhteyteen. Tässä tutkimuksessa käytän termiä ”monikielinen” viittaamaan henkilöön, joka käyttää useampaa kuin kahta kieltä (Pavlenko, 2006: 6), tai termiä ”monikielisyys” kuvaamaan tilanteita, joissa useat kielet tai kielivariantit ovat yhteydessä toisiinsa sosiaalisessa kontekstissa (Martinet, 1982, viitattu Juillard, 2007: 236). Kuten todettu, monikielisyttä esiintyy usein maiden raja-alueilla, joissa alueelliset kielet tai vähemmistökielet ovat yleisempiä (Cenoz, 2013: 5) ja joissa murteen puhujat voivat muodostaa keskenään kieliyhteisön (Weckmann & Rieger, 2011: 21). Puhujan monikielisyys voidaan myös määritellä sen mukaan, missä määrin hän käyttää eri kieliä tai murteita jokapäiväisessä elämässään (Pavlenko, 2006: 6). Elsassin tapauksessa elsassin kieli on olennainen osa sen puhujien kulttuuria ja identiteettiä (Denis, 2003: 363). Monikielisyys tarkastelu edellyttää myös kielten asemaan perehtymistä kieliyhteisöissä, joissa puhutaan useampaa kuin yhtä kieltä.

Kielten asemaa ja niiden välistä hierarkiaa voidaan tarkastella eri näkökulmista. 1900-luvun jälkipuoliskolta lähtien sosiolingvistiikan tunnettuja tutkijoita ovat muun muassa Ferguson (1959), joka otti käyttöön termin diglossia, ja Fishman (1967), joka erotti kaksikielisuuden ja diglossian toisistaan. Toista varianteista kutsutaan H-variantiksi (high, korkea) ja toista L-variantiksi (low, matala). Fishman (1967: 33) täydensi diglossia-käsitteeseen kaksikielisuuden

(kaksi tai useampi kieli) ja totesi, että H- ja L-varianttien ei tarvitse perustua samaan kieleen. Diglossia on usein osoitus hallitsevan ja hallitun kielen välisestä ongelmasta, sillä yhteiskunnallisesti vähemmän arvostettujen kielten puhujat omaksuvat usein pääkielet, mikä johtaa pienempien kielten häviämiseen (Loyer, 2002: 27). Edwards (2009b: 65) toteaa, että yleisiä asenteita kielten paremmuudesta tai huonommuudesta, kuten käsityksiä murteista ja aksenteista, on vaikea muuttaa. Analysoidessani kielen aseman vaikutusta alueen kielten käyttöön käytän termejä korkea ja matala variantti (Ferguson, 1959), mutta tavalla, jolla Fishman (1967: 33) esittää ne tutkimuksessaan sanomalla, että näiden varianttien ei tarvitse pohjautua samaan kieleen. Lisäksi käytän korpusta analysoidessani Loyerin (2002: 27) termipareja hallitseva ja hallittu kieli sekä enemmistö- ja vähemmistökieli. Seuraavaksi tarkastelen, miten kielellinen identiteetti määritellään ja miten eri tekijät, kuten kielten asema yhteiskunnassa, vaikuttavat kielellisen identiteetin rakentumiseen.

Identiteettitutkimus on keskeistä monilla tutkimusaloilla, erityisesti humanistisissa tieteissä, yhteiskuntatieteissä ja kielitieteissä, joissa tutkimuksessa keskitytään ihmisten käsitykseen toisista ja itsestään (Dervin, 2008: 95; Edwards, 2009a: 20). Vaikka identiteetin muodostumista ei voida tarkasti määritellä (Lawler, 2014: 7), sitä voidaan tutkia eri näkökulmista riippuen halutusta lähestymistavasta (Evans, 2018: 2). Identiteetti voidaan nähdä moniulotteisena elementtinä (Evans, 2018: 16), joka muuntuu sisäisten ja ulkoisten tekijöiden mukaan. Yksilöt ilmaisevat itseään kielen avulla, ja voidaan todeta, että kieli ja identiteetti liittyvät vahvasti toisiinsa (Joseph, 2004: 13). Kielellinen identiteetti voi myös vaihdella useiden ilmiöiden, kuten puhujan kielitaidon ja kielenkäytön mukaan (Grosjean, 1998: 132). Siksi on tärkeää ymmärtää myös monikielisyyttä ja sen vaikutusta identiteettiin. Kuten Joseph (2004), Evans (2018), Sallabank ja King (2022), Ayres-Bennet ja Fisher (2022) sekä Mekaoui (2005) osoittavat, kieli on monimutkainen ilmiö, joka toimii sosiaalisena ilmaisukeinona ja jonka avulla yksilö voi samaistua (kielelliseen) yhteisönsä. Tutkimuksessa yhdistän Avanzan ja Lafertén (2005) esittämiä kolmea käsitettä (identifioituminen, sosiaalinen kuva ja yhteenkuuluvuus) kieleen, jotta voin tarkastella tutkimukseen osallistuneiden kieli-identiteettiä.

Vastatakseni tutkimuskysymyksiin ja todentaakseni hypoteesien paikkansapitävyyttä, keräsin tutkimuksessa tutkittavan korpuksen. Korpuksen ensimmäinen osa koostuu kyselytutkimuksessa saaduista tuloksista, jotka kerättiin Webropol-kyselylomakkeen avulla. Ensimmäinen osa osallistujista on Strasbourgin yliopiston Elsassin ja Mosellen dialektologian laitoksen opiskelijoita, joiden lisäksi kyselyyn vastasivat myös aiheesta kiinnostuneet

henkilöt. Kaiken kaikkiaan kyselyyn vastasi yhteensä 28 henkilöä. Saadakseni tarkemman ja henkilökohtaisemman kuvan elsassilaisten suhtautumisesta alueen kieliin ja kieli-identiteettiinsä toteutin lisäksi viisi yksilöhaastattelua. Näistä tehdyistä litteroinneista muodostui tutkielman korpuksen toinen osa. Kokonaisuudessaan korpus kerättiin kevät 2023 aikana. Korpusta analysoitaessa, käytin kvalitatiivisia metodeja ja luokittelin tutkimusaineiston tutkimuksen kahden pääteeman, monikielisuuden ja kieli-identiteetin, mukaan, joita tarkastelin tutkimuskysymysten ja hypoteesien avulla. Kyselylomakkeeseen vastanneiden ja haastatteluihin osallistuneiden vähäisen määrän vuoksi korpus antaa yleiskuvan vain tutkimukseen osallistuneiden elsassin kielen puhujien käyttämistä kielistä ja heidän kielellisestä identiteetistään.

Miten ja missä tilanteissa elsassilaiset käyttävät alueen kieliä? Tutkimustulosten mukaan, Elsassin alueella esiintyvät kielet ovat ranskan, saksan ja elsassin kielet. Syntyperäisiä elsassilaisia ovat 86 prosenttia tutkimukseen osallistuneista. ja lisäksi puolella tutkimukseen osallistuneista on elsassilainen perhe. Elsassilaisista 71 prosenttia kokee olevansa monikielisiä käyttäessään useampaa kuin yhtä kieltä (Pavlenkon, 2006: 6), jonka vahvistaa hypoteesin **H1a** todeksi. Nämä edellä mainitut tulokset tukevat myös Cenozin (2013: 5) havaintoa, jonka mukaan monikielisyyttä esiintyy Elsassin kaltaisilla rajaseuduilla, joissa alueelliset tai vähemmistökielet ovat yleisempiä.

Kaikkien kolmen alueen kieltä ovat läsnä elsassilaisten arjessa ja työelämässä. Arkikonteksti sisältää kielten käytön arkipäivän tilanteissa, kuten yhteydenpidossa perheen kanssa tai ruokaostoksilla Saksassa, kun taas ammattikonteksti liittyy työpaikkaan, kouluun ja yliopistoon. Elsassilaiset osoittavat vahvaa halua ylläpitää elsassin kielen käyttöä kaikissa eri konteksteissa. Elsassinkielinen henkilö tekee kielellisiä valintoja ihmissuhteiden mukaan (Juillard, 2007: 237–238), ja kielivalinnat voivat vaihdella myös perheen sisällä. Kun verrataan kolmen kielen käyttöä, saksan kieltä käytetään vähiten tutkimukseen osallistuneiden elsassilaisten arkielämässä, kun taas ammatillisessa kontekstissa sitä käytetään eniten. Lisäksi ranskan kieli esiintyy työelämässä noin kolmanneksella. tulokset tukevat Fergusonin (1959: 325) toteamusta, jonka mukaan yhtä murretta käytetään yleisemmin perheen ja ystävien keskuudessa, ja standardikieliä esiintyy muissa kieliyhteisöissä, joiden murre voi olla erilainen. Lisäksi kuten Grosjean (1998: 132) toteaa, myös elsassilaisten kielelliset valinnat muuttuvat, kun puhujan ympäristö ja keskustelun aihe muuttuvat. Tämän tarkastelun pohjalta, totean hypoteesin **H1b** paikkaansa pitäväksi, sillä tutkimuksen elsassilaiset vaihtavansa

kielenkäyttöä ympäristönsä ja keskustelukumppaninsa mukaan (Grosjean, 1998: 132; Edwards, 2009a: 27; Juillard, 2007: 238; Moore & Gajo, 2009: 101).

Tutkimuksesta käy myös ilmi Ranskassa tehtyjen kielipoliittisten päätösten vaikutus puhujien käsitykseen elsassin kielestä, jossa elsassin ja saksan kielten käyttöön liittyy häpeää. Ajan saatossa, häpeä on kuitenkin monen tutkimukseen osallistuneen elsassilaisen mukaan muuttunut ylpeydeksi. Nykyisessä ranskalaisessa yhteiskunnassa ranskan kieltä voidaan pitää hallitsevana kielenä ja elsassin kieltä esimerkkinä hallitusta kielestä (Loyer, 2002: 27). Lisäksi tutkimustulosten mukaan myös Loyerin (2002: 27) havainto siitä, että yhteiskunnallisesti vähemmän arvostettujen kielten puhujat omaksuvat usein enemmistökielet (ranska), mikä johtaisi vähemmistökielten (elsassin kieli) häviämiseen, pitää osittain paikkaansa. Totean hypoteesin **H1c**, jonka mukaan kielten asema Ranskassa lisää ranskan kielen käyttöä ja vähentää alueellisen kielen käyttöä (Werlen, 2011: 26–33; Loyer, 2002: 27), vain osittain todeksi, sillä tutkimustulosten mukaan elsassilaiset pyrkivät kuitenkin vastustamaan Ranskan kielipoliittisia päätöksiä ja täten lisäämään elsassin kielen käyttöä siellä, missä se suinkin on mahdollista.

Molac-laki osoittaa, että muutokset Ranskan kielipolitiikassa ovat edelleen mahdollisia (Blanchet, 2022: 25), vaikka laki tähtääkin lähinnä alueellisten kielten perinnön suojeluun (Blanchet, 2022: 13), eikä niinkään niiden sallimiseen esimerkiksi virallisissa konteksteissa. Voimme myös pohtia, että käytetäänkö alueellista kieltä pääasiassa arkielämässä juuri siksi, että vähemmistökielille ei ole tilaa ranskan rinnalla virallisissa tiloissa. Kuten Mekaoui (2005: 16) totesi jo 2000-luvun alussa, ranskan kielen ylikorostaminen ja elsassin kielen väheksyminen johtaa elsassilaisten identiteettikriisiin (Mekaoui, 2005: 16). Tämän tutkimuksen tulosten mukaan elsassilaiset tuntevat kuitenkin olevansa hyvin kiintyneitä alueelliseen kieleen ja käyttävät sitä ylpeydellä, vaikka kielellä ei olisikaan samanlaista valta-asemaa kuin ranskan kielellä. Sama vaikutus on myös havaittavissa saksan kielen käytössä.

Miten elsassilaiset kokevat kielellisen identiteettinsä? Analyysini toisessa osassa tutkin alueen kieliä yhdessä identiteetin kanssa ja perehdyin siihen, miten elsassilaiset kokevat kielen merkityksen ja kieli-identiteettinsä. Tutkimustulosten mukaan 68 prosenttia elsassilaisista kokivat kielillä olevan toisistaan poikkeavat merkitykset ja kieliin samastutaan omien kokemusten pohjalta. Ranskan kieli koetaan käytännöllisenä ja virallisena kielenä, kun taas elsassin kieleen liittyy paljon tunnesidonnaisuutta. Elsassinkieliset pitivät elsassin kieltä kaikkein rakkaimpana ”sydämen kielenään”, jonka he liittivät identiteettiinsä ja jonka avulla

he pystyivät luomaan yhteyden isovanhempiinsa ja kulttuuriperinteisiin. Ranskan kieltä kuvattiin enemmän irrallisena tunteista ja sitä pidettiin puolestaan ennemmin kirjallisuuden kielenä tai koulutuksen, ammatin ja tasavallan kielenä. Saksan kieltä pidettiin tärkeänä opetuksen ja naapurimaan kommunikoinnin kannalta ja sitä verrattiin toisinaan elsassin kieleen. Eräs elsassinkielinen totesi olevansa kaikkein ylpein puhuessaan elsassin kieltä, vaikka kertoikin osaavansa ranskan kieltä sujuvammin.

Tunne siitä, että kuuluu osaksi jotakin kieliyhteisöä, näytti vaikuttavan elsassilaisten kielelliseen identifioitumiseen. Elsassilaiset kertoivat olevansa ylpeitä kielen käytöstä ja kertoivat esimerkiksi osallistuvansa harrastuksiin sen mukaan, millä kielellä ne toteutetaan. Useat elsassilaiset ilmoittivat, että elsassilainen teatteri tarjoaa heille mahdollisuuden päästä lähemmäksi omaa kieltään ja kulttuuriaan, koska siellä he pystyivät kommunikoimaan omalla kielellään. Tämän mukaan voin todeta hypoteesin **H2** todeksi, sillä elsassin kielen vaikutus identiteettiin koetaan voimakkaana, kun sen puhujat tuntevat olevansa osa kieliyhteisöä (Bothorel-Witz, 2008: 52; Denis, 2003: 363; Edwards, 2009a: 21; Weckmann & Rieger, 2011: 21). ”Elsassilaisuus” ei välttämättä edellytä kielitaitoa, sillä tutkimukseen osallistuneiden elsassilaisten mukaan riittää, että on jonkinlainen emotionaalinen kiintymys alueeseen.

Tarkensin kuvaa elsassilaisten kieli- identiteetistä termeillä identifikaatio, sosiaalinen kuva ja yhteenkuuluvuus (Avanza ja Laferté, 2005). Kielen merkitys korostuu, kun elsassilaiset puhuvat kielenkäytöstään. He kuvaavat vahvaa samaistumista alueelliseen kieleen ja vähemmän muihin tutkimuksessa mukana olleisiin kieliin. Samaistuminen kieleen ei kuitenkaan ole aina ollut itsestään selvää, vaan se on kehittynyt ajan myötä. Kielen yhteiskunnallista kuvaa ovat varjostaneet historialliset ja poliittiset tekijät, jotka ovat myös vaikuttaneet elsassinkielisten asenteisiin alueellista kieltä ja sen käyttöä kohtaan. Elsassilaiset puhuvat myös kuulumisestaan elsassilaiseen yhteisöön alueen kielen, historian ja kulttuurin kautta. Totean saman havainnon kuin Denis (2003: 363), jonka mukaan kielillä on suuri merkitys elsassilaisten keskuudessa, kun elsassin kieli on olennainen osa sen puhujien kulttuuria ja identiteettiä.

Totean lopuksi, että tätä tutkimusta voidaan kehittää monin tavoin. Ensinnäkin tutkimusta alueen monikielisydestä voitaisiin laajentaa ottamalla huomioon muut alueelle ajan saatossa saapuneet kielet. Lisäksi elsassin kielen puhujien kielellistä identiteettiä koskevaa tutkimusta

voitaisiin laajentaa tekemällä erinäistä kenttätutkimusta alueen pienempiin kaupunkeihin ja kyliin, jossa elsassin kielen käyttö saattaisi olla vielä hallitsevampaa.

Tämän tutkimuksen avulla sain tilaisuuden oppia ja ymmärtää elsassilaisten henkilökohtaisia kokemuksia alueen kielistä ja heidän kielellisestä identiteetistään. Olen kiitollinen jokaiselle tutkimukseen osallistuneelle, sillä ilman heitä en olisi voinut luoda yhtä kattavaa kuvaa elsassilaisten kieli-identiteetistä. Lopuksi lainaan Josephin (2004: 14, oma käännös¹³) sanoja: ”Jokainen meistä on kielen kanssa tekemisissä elinikäisessä projektissa, jossa rakennetaan käsitystä itsestämme ja niistä, joita kohtaamme”. Näen kielellisen identiteetin henkilökohtaisena asiana, jolle on vaikea antaa yhtä ainoaa määritelmää. Tämä tutkimus kuitenkin osoittaa, että edelleen 2000-luvullakin elsassilaisten kieli-identiteetti liittyy läheisesti niin elsassin kieleen kuin heitä ympäröivään kieliyhteisöön.

¹³ Each of us, after all, is engaged with language in a lifelong project of constructing who we are, and who everyone is that we meet, or whose utterances we simply hear or read (Joseph (2004 : 14).